



Défense nationale

L'ALGÉRIE RENFORCE SON BOUCLIER AÉRIEN

Page 16

LE JEUNE

N° 8257 — SAMEDI 9 AOÛT 2025

ALLOCATION TOURISTIQUE

INDÉPENDANT

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

Gare
à l'arnaque !

Page 5

Alger met fin à l'accord de 2013 et à la location gratuite avec l'ambassade de France

ECHEC ET MAT !



En annulant l'accord de 2013 et la location gratuite consentie à l'ambassade de France, Alger frappe un grand coup. Un geste fort qui redéfinit les règles du jeu avec Paris et affirme, plus que jamais, sa souveraineté. Une réponse à Emmanuel Macron, qui a choisi l'escalade en donnant carte blanche au chantre de l'extrême droite, Bruno Retailleau.

Page 3

CONCOURS DE RECRUTEMENT

L'application des tests
antidrogue reportée

Page 2

«AMÉNORRHÉE» DE SARAH HAÏDAR

Une révolte
contre le patriarcat

Page 11

TARIFS DOUANIERS DE TRUMP

Lula appelle à une réponse
des BRICS

Page 7

FACE AUX INCENDIES DE FORÊT

La Protection civile en première ligne

ALORS QUE la saison estivale bat son plein et que les températures atteignent des sommets, plusieurs wilayas du pays ont été le théâtre d'une série d'incendies de végétation ces dernières heures. Grâce à une mobilisation rapide et massive des services de la Protection civile, la majorité de ces feux ont été maîtrisés, évitant ainsi des catastrophes écologiques de grande ampleur. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la direction de la Protection civile. Selon un bilan officiel, plusieurs foyers d'incendie se sont déclarés dans des zones forestières, des broussailles et des maquis à travers différentes régions du pays. Les interventions sur le terrain se poursuivent sans relâche, toujours selon la même source.

Parmi les zones où les flammes sont toujours actives, il a été signalé un incendie important dans la wilaya de Blida, précisément dans la région de Ben Saâda, commune de Djebabra, touchée par un feu de broussailles et d'arbustes.

Un autre foyer est en cours de traitement dans la wilaya de Mila, au niveau de Mechta Boudaoud, commune de Tassala Lemtai. Les équipes de la Protection civile sont toujours sur place, luttant contre les flammes pour empêcher leur propagation.

En revanche, plusieurs interventions ont déjà porté leurs fruits. Dans la wilaya de Béjaïa, un incendie ayant ravagé les maquis dans la région d'El-Mathen, commune de Chemini, a été totalement maîtrisé. Même constat dans la wilaya de Skikda, où les soldats du feu ont réussi à éteindre un feu de forêt qui s'était déclenché au village Rabeh Metatla, commune de Beni Oulbane. Dans les deux cas, des patrouilles de surveillance restent mobilisées pour prévenir toute reprise du feu. D'autres wilayas ont également été concernées par des incendies désormais sous contrôle. A Béjaïa, des foyers ont été éteints dans les communes de Amizour, Oued Ghir, Kherrata, Tala Hamza, Tizi N'Berber et Imeddane. Les feux qui ont touché la zone d'Aïn El-Beïda, dans la commune de Guerrouma à Bouira, sont désormais complètement maîtrisés. La situation est désormais stable dans la wilaya de Tizi Ouzou, où les flammes ont été complètement éteintes dans la forêt de Tizi L'vir, commune de Azazga, ainsi que dans d'autres localités comme Aïn El-Hammam, Sidi Naâmane, Bouzeguène ainsi que dans la ville de Tizi Ouzou elle-même.

Enfin, plusieurs villages situés dans les wilayas de Sétif, El-Tarf, Mila, Guelma, Jijel et Batna ont également été touchés par les flammes, mais les interventions ont permis d'éteindre définitivement les incendies, évitant ainsi des dégâts écologiques plus importants.

Ce déploiement d'envergure, selon les informations fournies par la Protection civile, témoigne de la vigilance et de la réactivité des services de la Protection civile, qui poursuivent leur mission de surveillance et d'intervention pour préserver la richesse forestière du pays.

Alors que les risques demeurent élevés en cette période de chaleur extrême, les autorités appellent à la vigilance de tous pour éviter de nouveaux départs de feu.

Khalil Aouir

INTERNATIONAL YOUTH ROBOT COMPETITION

L'Algérie primée en Corée du Sud

L'Algérie a brillé sur la scène internationale en remportant trois médailles lors de l'International Youth Robot Competition (IYRC 2025), organisée les 5 et 6 août en Corée du Sud. Cette prestigieuse compétition a réuni plus de 30 pays autour de projets innovants en robotique et intelligence artificielle.



«**L'**Algérie a participé à la compétition internationale de la jeunesse en robotique et intelligence artificielle (IYRC 2025), organisée en Corée du Sud les 5 et 6 août, lors de laquelle l'équipe nationale a décroché trois médailles mondiales», a précisé un communiqué du ministère de l'éducation. Il s'agit de «la médaille d'or (1re place) pour le projet MEDICART, un robot intelligent offrant des solutions avancées dans le domaine des soins de santé grâce à la vision par ordinateur», de «la médaille d'argent (2e place) pour le projet Ecosort, un robot écologique intelligent permettant le tri automatique des déchets et représentant un modèle de

durabilité environnementale», et de «la médaille de bronze (3e place) pour le projet Smart Zoo, un système intelligent basé sur internet des objets pour la prise en charge des animaux». «L'excellence de nos élèves dans cet événement, qui a réuni plus de 30 pays, ainsi que leur représentation de l'Algérie avec des résultats honorables reflètent l'esprit d'innovation et de compétence dont regorge l'Ecole algérienne», a ajouté la même source.

A cette occasion, le ministère de l'Education nationale exprime «sa profonde fierté pour cet exploit qualitatif, réaffirmant son engagement à poursuivre l'accompagnement et l'encouragement des élèves participant aux compétitions scientifiques

nationales, régionales et internationales, car convaincu de l'importance d'investir dans les jeunes pour bâtir une école de qualité».

Suite à cette victoire et l'obtention avec brio de ces médailles, «le ministre de l'Education nationale félicite les membres de l'équipe participante, leur souhaitant davantage de réussite dans les compétitions internationales, tout en appelant tous les clubs scientifiques à redoubler d'efforts pour honorer l'Algérie lors des différentes échéances nationales, régionales et internationales, a conclu le communiqué.

Il faut rappeler, qu'en 2020, les candidats algériens avaient raflé pour la première fois la médaille d'or à ce concours

international. A cette occasion, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait honoré les jeunes lauréats algériens qui représentaient l'Algérie dans ce concours international, marqué par la participation de plus de 500 enfants venus d'une quinzaine de pays.

Le président Tebboune avait alors félicité les trois jeunes lycéens de la wilaya de Sétif, Nazim Assefrane et Mohamed-Amine Atoui, le jeune Younès Abdessami, âgé de seulement 15 ans, élève dans une école de programmation et de robotique. Les lauréats avaient été primés pour le développement d'un projet de ferme intelligente gérant à la fois l'élevage et l'agriculture.

Lynda Louifi

CONCOURS DE RECRUTEMENT

L'application des tests antidroque reportée

LE PREMIER ministère a confirmé que les tests médicaux négatifs, prouvant l'absence de consommation de drogues ou de substances psychotropes, ne sont, pour l'instant, pas exigés pour les candidatures aux concours de recrutement.

Cette obligation ne sera appliquée qu'après la publication d'un texte réglementaire fixant les conditions et modalités de mise en œuvre de la procédure, actuellement en cours d'examen au ministère de la Justice. Cette précision figure dans une lettre, datée du 31 juillet 2025, adressée par les services du Premier ministère au directeur des impôts.

Elle fait suite à des plaintes et pétitions déposées par un groupe de candidats au concours sur titre pour le grade d'ingénieur d'État en statistique, session 2025. Ces candidats contestaient l'obligation de fournir, dans leurs dossiers, des tests médicaux attestant de l'absence de consommation de stupéfiants ou de substances psychotropes. Le Premier ministère rappelle que l'article

5 bis 9 de la loi n° 25/03, modifiant et complétant la loi n° 04-18 du 25 décembre 2004, relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, prévoit bien cette exigence pour les concours de recrutement dans les administrations, institutions et organismes publics, établissements d'utilité publique, établissements recevant du public ainsi que dans le secteur privé. Toutefois, comme le stipule le deuxième alinéa de cet article, l'application effective de la mesure est conditionnée à un texte réglementaire, encore à l'étude. Dans l'attente, l'administration fiscale peut continuer à organiser ses concours conformément à la circulaire ministérielle n° 151 du 5 décembre 2013 sur les modalités d'organisation et de déroulement des concours, examens et épreuves professionnelles publiée par le ministre délégué auprès du Premier ministère chargé de la Réforme de la Fonction publique. Une fois le texte d'application publié, les dossiers de

candidature ne se limiteront plus aux documents administratifs classiques. Ils devront aussi inclure les résultats d'examens médicaux confirmant l'absence de consommation de drogues ou de substances psychotropes.

La loi, publiée au Journal officiel fin juillet, précise également que les examens médicaux périodiques effectués sur les élèves des établissements d'enseignement, de formation et de formation professionnelle pourront comporter des tests de dépistage précoce de toxicomanie, avec l'accord des représentants légaux ou, à défaut, du juge des enfants. En cas de résultat positif, la personne devra obligatoirement suivre un traitement thérapeutique prescrit, sans faire l'objet de poursuites judiciaires.

Ce traitement pourra être dispensé soit en établissement spécialisé, soit en externe sous surveillance médicale. Le juge compétent déterminera l'établissement le plus approprié.

L. L.

ALGER MET FIN À L'ACCORD DE 2013 ET À LA LOCATION GRATUITE
AVEC L'AMBASSADE DE FRANCE

ECHEC ET MAT !

En entérinant les choix racistes, xénophobes et algérophobes de son ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau, le président français vient d'opter pour l'escalade dans les relations déjà tendues entre l'Algérie et la France. En livrant une carte blanche au chantage de l'extrême droite, Emmanuel Macron a privilégié l'option qui mène tout droit vers la rupture avec Alger.

Parmi les mesures qu'il préconise, la suspension officielle de l'accord de 2013, qui dispensait de visa les détenteurs de passeports diplomatiques algériens et français, le refus de visa de court séjour pour les détenteurs de passeports diplomatiques ou de service mais surtout l'interruption de la délivrance des visas de type D (long séjour) pour les demandeurs algériens. Pis encore, il demande aux pays membres de l'Union européenne de s'aligner sur ces décisions et d'approuver ses restrictions aux Algériens.

Les mesures qu'il a ordonnées à son gouvernement méritent deux remarques essentielles : D'abord, il évoque la suspension de l'accord de 2013 alors qu'Alger l'a carrément dénoncé et ne le reconnaît plus. D'ailleurs, il est gelé depuis des mois suite aux provocations de Paris, qui avait refoulé des diplomates. Alger avait répliqué d'une manière souveraine en instruisant les fonctionnaires détenteurs de ces passeports diplomatiques de ne pas se rendre en France ni d'y transiter. Ainsi, il est facile de faire la différence entre la suspension et la dénonciation. Ensuite, Emmanuel Macron a touché directement aux dizaines de milliers d'étudiants algériens qui poursuivent ou veulent continuer leurs études en France ainsi qu'à des dizaines de milliers de deman-



L'insoutenable hypocrisie de Paris.

deurs de visas qui souhaitent faire un regroupement familial. Cette mesure est d'une discrimination flagrante dans la mesure où elle ne touche que les ressortissants de nationalité algérienne. Cette mesure viole déjà les dispositions de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950 et piétine des clauses de l'accord de 1968. Le refus d'accorder des visas de type D aura des répercussions importantes sur la mobilité de la diaspora algérienne, mais aussi sur les entreprises françaises qui opèrent en Algérie et sur leurs cadres expatriés. Pourtant, Emmanuel Macron lui-même a défendu cet accord, mettant en garde contre

toute abrogation précipitée motivée par des considérations de politique intérieure. «Ce sont des sujets qu'il faut traiter avec méthode, responsabilité, et dans le cadre du dialogue avec les autorités algériennes», avait-il affirmé devant des parlementaires français. «Une relation complexe comme celle que nous avons avec l'Algérie ne peut être gérée par des gesticulations. Il faut tenir compte de l'histoire, de la réalité humaine, des millions de binationaux», avait-il ajouté, rappelant que «les accords de 1968 sont un cadre bilatéral important». Avec cette escalade, Paris a démontré à l'opinion publique qu'elle est bien loin de cette image idyllique

d'un pays soucieux du respect de ses obligations bilatérales et internationales.

QUAND PARIS PIÉTINE SES ENGAGEMENTS

Dénudée et compromise par la crise avec Alger, la France contrevient à sa propre législation interne et manque au respect de ses propres engagements. Son mépris de la loi et de ses engagements est triple. La réponse du ministère algérien des Affaires étrangères est limpide : Paris piétine les lois et les règles de l'accord algéro-français de 1968 relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour en France des ressortissants algériens et de leurs familles, de la convention consulaire algéro-française de 1974 et de l'accord algéro-français de 2013 relatif à l'exemption des visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service. Paradoxalement, Paris piétine tous ces accords et ne prend pour seul et unique objet de fixation que l'accord algéro-français de 1994, cher à Retailleau, relatif à la réadmission des ressortissants algériens vivants en situation irrégulière en France, ce même accord dont elle a dénaturé la raison d'être et détourné de ses objectifs véritables. D'abord son non-respect des droits acquis des ressortissants algériens, éloignés souvent arbitrairement et

abusivement du territoire français, ensuite leur privation des possibilités de recours administratifs et judiciaires que leur garantit pourtant la législation française elle-même, et enfin d'avoir vidé de tout contenu le devoir de protection consulaire de l'Etat algérien à l'égard de ses ressortissants. Aveuglé par son obsession envers l'Algérie, l'Exécutif français mise sur deux armes de chantage pour acculer l'Algérie ou la faire céder : la révision de l'accord de 1968 et les visas. Ce sont exactement les seuls et uniques leviers que brandissent les courants de l'extrême droite française dans leur campagne électorale, alors que les dossiers et les contentieux sont plus nombreux et plus sensibles, à l'instar de la question mémorielle, des archives, de la restitution des biens confisqués durant la colonisation, des indemnisations liées aux essais nucléaires et chimiques.... Cependant, l'Elysée croit, comme les lobbies franco-sionistes anti-algériens, que la confrontation avec l'Algérie est une carte qui rapporte politiquement mais aussi un thème populiste et porteur dans les débats internes. Sauf que cette démarche contre l'Algérie ne garantit rien et ne favorise pas une hypothétique amélioration des rapports. C'est même risqué à l'avenir.

Mohamed K.

LA LETTRE DE MACRON, UNE SUPERCHERIE DIPLOMATIQUE

Paris mauvais élève plus que jamais

NOUVEL épisode conflictuel entre Alger et Paris, et comme à l'accoutumé, c'est la partie française qui a ouvert les hostilités. La lettre qu'a transmise le chef de l'Etat français à son Premier ministre est en réalité une succession de contre-vérités distillés par un Emmanuel Macron, visiblement à l'offensive pour déborder plus à droite son ministre de l'Intérieur. Parce que c'est de cette tentative de se maintenir au cœur d'une équation politique de plus en plus xénophobe, populiste et raciste, qu'il s'agit. D'emblée, Macron plante le décor «compte tenu des difficultés croissantes que nous rencontrons en matière migratoire et sécuritaire avec l'Algérie, je souhaite que vous puissiez prendre des décisions supplémentaires». L'accent mis sur les questions migratoires et sécuritaires est en lui-même une supercherie politique qui parle uniquement à ses compatriotes les plus sensibles au discours extrémiste. Arriver à dire que l'Algérie ne respecte pas ses obligations relatives aux accords de 1994 et de 2013 est un mensonge patenté. Pourquoi ? Emmanuel Macron, en fin de mandat, utilise ici les mêmes arguments que son ministre de l'Intérieur, en accentuant le trait sur la responsabilité supposée de l'Algérie, sur les questions d'OQTF et de réadmission. Les soi-disant mesures de rétentions à l'encontre des diplomates français n'étant qu'une réaction d'application du principe de réciprocité par Alger afin de répondre aux mesures vexatoires et contraires aux dispositions de la

convention de Vienne sur les relations diplomatiques et consulaires. Mais le président français feint ignorer ces questions pour se concentrer sur une pseudo-fermeté pour caresser dans le sens du poil un électorat de plus sensible au discours extrémiste et raciste anti-algérien. La réponse ferme des autorités algériennes a été distillé par le biais de deux communiqués du ministère des Affaires étrangères. Dans le premier, il est précisé que lettre de Macron à Bayrou «exonère la France de l'intégralité de ses responsabilités et fait porter tous les torts à la partie algérienne. Rien n'est plus loin de la vérité et de la réalité. Dans toutes ses phases, la crise actuelle a régulièrement donné lieu à des communiqués officiels du ministère algérien des Affaires étrangères. Ces communiqués ont systématiquement établi les responsabilités dans l'escalade et révèlent que les réactions et les contre-mesures que les autorités algériennes ont pu adopter s'inscrivaient strictement et rigoureusement dans le cadre de l'application du principe de réciprocité». Avec précision et minutie, le communiqué algérien rétablit les faits. «C'est la France qui a contrevenu à sa propre législation interne. C'est la France, également, qui a manqué au respect de ses engagements au triple titre de l'accord algéro-français de 1968 relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour en France des ressortissants algériens et de leurs familles, de la convention consulaire algéro-française de 1974 et de l'accord algéro-français de 2013 relatif à l'exemption des visas

pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service. C'est la France, en outre, qui s'est donné pour seule et unique objet de fixation l'accord algéro-français de 1994 relatif à la réadmission des ressortissants algériens vivants en situation irrégulière en France, accord dont elle a dénaturé la raison d'être et détourné les objectifs véritables. C'est la France, enfin, qui s'est affranchie de ses devoirs contractés au titre de la convention européenne des droits de l'homme de 1950». La supercherie macronienne est on ne peut plus claire ! Les contre-vérités du gouvernement français ne sont qu'un mensonge éhonté destiné à consommation interne. Ce que la lettre de Macron omet de préciser, c'est que l'accord de 2013 sur l'exemption des visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques a été signé sur insistance de la partie française, donc, nul besoin de faire de la sur-enchère ou du chantage sur les autorités algériennes. La fuite en avant de Paris oublie également les dispositions de l'article 6 de cet accord, un article qui stipule que «les difficultés d'interprétation et d'application du présent Accord sont réglées par la voie diplomatique». Ce que la partie française ne mentionne pas. Le but manifeste est d'accabler les autorités algériennes sur ce dossier. Le second communiqué des Affaires étrangères algériennes revient quant à lui sur les notifications verbales faites au chargé d'affaires français convoqué jeudi dernier. «La première note verbale a eu pour objet de

notifier formellement la dénonciation par la partie algérienne de l'Accord algéro-français de 2013 relatif à l'exemption réciproque des visas pour les titulaires de passeports diplomatiques et de service. Cette dénonciation va plus loin que la simple suspension notifiée par la partie française et met définitivement un terme à l'existence même de cet accord». Autrement dit, si la France pensait tenir la dragée haute aux Algériens par rapport à certains privilèges liés à l'exemption des visas pour les diplomates, la partie algérienne fait savoir aux Français que souverainement, l'Algérie a décidé de «dénoncer» purement et simplement cet accord, manière de dire à Paris que ce n'est pas le centre de l'univers et que les visas fusent-ils de type Schengen ne dépendent pas uniquement du bon vouloir de la France, malgré les menaces de Macron dans sa lettre. Il semble que les Français sont plus que jamais de «mauvais élèves» pour reprendre la célèbre sentence du général Giap. Ils sont tellement mauvais et indisciplinés qu'ils ne retiennent pas les leçons du passé. L'histoire a conforté l'Algérie dans sa marche vers la dignité, la souveraineté et l'indépendance. Ni Macron, et encore moins Retailleau, Bardella, Zemmour ou Le Pen n'ont compris la leçon, encore moins compris les paroles de Kassaman : «Ô France ! le temps des palabres est révolu. Nous l'avons clos comme on ferme un livre. Ô France ! voici venu le jour où il te faut rendre des comptes». A priori, nous y sommes !

Mahmoud Benmostefa

AFIN DE DYNAMISER LES INVESTISSEMENTS

L'assainissement du foncier touristique en marche

L'Algérie est en train d'assainir le foncier du tourisme afin de donner un coup de fouet au secteur et faciliter la réalisation des projets d'investissement. C'est ce qu'a indiqué la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Medahi, lors de sa visite de travail et d'inspection, jeudi, dans la wilaya de Tizi Ouzou.

La ministre a révélé que son secteur est en train de reprendre en main le foncier touristique du pays par son assainissement qui vise à réorganiser et à clarifier la situation foncière des zones d'expansion touristique (ZET) notamment. «L'objectif recherché est de dynamiser l'investissement dans ce secteur en facilitant l'accès au foncier pour les projets touristiques», a-t-elle encore affirmé, soulignant que cet assainissement touche 78 ZET réparties dans 23 wilayas du pays, dont Tizi Ouzou avec trois ZET qui se situent à Sidi Khelifa (Azeffoun), Tigzirt et à la plage de Feraoun, dans la commune d'Ifflissen.

Elle a fait part de sa volonté d'intensifier la pratique touristique en Algérie en associant à son secteur d'autres parties, à savoir le ministère de l'Agriculture. Déjà en liaison avec le département ministériel de l'urbanisme, elle a ajouté que celui de l'agriculture doit donner son aval quant à l'exploitation des espaces forestiers à des fins touristiques. C'est dans ce sens qu'elle soumettra cette proposition au gouvernement, particulièrement au ministère de l'Agriculture.

Mme Medahi n'a pas caché son enthousiasme devant l'avancée considérable de l'activité touristique à Tizi Ouzou, relevant que la wilaya reste un modèle de vision du tourisme en Algérie pour avoir repensé l'approche. «A Tizi Ouzou, le tourisme n'est plus un tourisme saisonnier mais un tourisme permanent à long terme d'année en mettant en avant toutes les potentialités naturelles, matérielles et humaines dont elle dispose pour offrir tout au long de l'année des prestations touristiques qui permettent à l'économie de la région de se développer», a-t-elle déclaré dès son arrivée au siège de la



Un coup de fouet au secteur.

wilaya, après avoir eu une présentation du secteur par le directeur local, Amar Salmi.

«STATION CLIMATIQUE» SUR LES HAUTEURS DU DJURDJURA

La visite de Medahi à Tizi Ouzou a ciblé trois établissements hôteliers, en l'occurrence Tamgout, dans la commune de Yakouren, Tala Guilf, dans la commune et daïra de Boghni, et enfin celui d'Amraoua, dans la ville de Tizi Ouzou. A Yakouren, première halte, elle a appris que l'hôtel rouvrira ses portes prochainement, le taux d'avancement des travaux étant de 95%.

Après les travaux de restauration et d'expansion, l'hôtel Tamgout répond aux standards internationaux en la matière. A Thala Guilf où les trois structures hôtelières existantes, à savoir l'hôtel El Arz, l'hôtel Village et le Centre animé, font du site la «Station climatique», la

satisfaction était aussi au rendez-vous.

L'hôtel El Arz a une surface bâtie de 6 275,33 m². Ses capacités d'hébergement et d'accueil sont constituées de 100 chambres et 200 lits. Quant à sa restauration, elle est de 163 couverts (163 en intérieur et 40 en terrasse). L'Hôtel Village est d'un bâti de 4 755,09 m², une capacité d'hébergement et d'accueil de 75 chambres et 231 lits. Sa restauration est de 80 couverts. Pour le Centre animé, son bâti est 5 494, 20 m², ses capacités d'hébergement et d'accueil sont de 30 chambres et 93 lits. Les couverts sont d'un nombre de 198, dont 48 en terrasse.

Il y a lieu de mentionner que les séjours dans ce genre d'établissement ne sont pas à la portée des bourses modestes. Le prix d'une chambre du genre «single» (un seul lit) est de 16 000 DA la nuit. Une chambre avec vue sur piscine est de 18 000 DA. Une chambre vue sur forêt est de

20 000 DA. Le coût d'une suite est de 30 000 DA. Cependant, le luxe est garanti pour le client. A l'Hôtel Village, même une salle de sport (fitness) est mise à sa disposition. Des appareils de musculation haut de gamme y sont disponibles.

ORDRE DE RESPECTER LES DÉLAIS

Notons enfin qu'à l'hôtel Amraoua, encore en chantier, Houria Medahi a été vivement contrariée en raison de la lenteur des travaux. Selon les responsables de l'entreprise en charge des travaux, l'hôtel ne pourra être livré qu'au courant de l'année prochaine.

«Vous êtes tenus de livrer cet hôtel d'ici la fin d'année ! Mettez tous les moyens qu'il faut et mettez à profit la saison estivale pour tripler la cadence des travaux !», a-t-elle ordonné à ses interlocuteurs membres du bureau d'études et responsables de

l'entreprise en charge des travaux de maçonnerie, qui ont tenté de justifier le retard par certains aléas propres au bâtiment. La ministre est architecte de formation, doit-on rappeler, et par conséquent, elle connaît tous les rouages du métier de bâtiment. Mme Medahi a également donné ordre pour que l'hôtel Amraoua, dont le taux d'avancement est un peu moins de 70%, soit équipé d'un mobilier de fabrication locale et étrangère comme c'était prévu initialement.

«Il est inadmissible de privilégier le produit importé au produit national qui est de très bonne qualité», a-t-elle déclaré avec véhémence.

Et pour que ses ordres soient exécutés à la lettre, la ministre a instruit le directeur local du tourisme et des métiers de l'artisanat d'effectuer des visites inopinées sur le chantier et lui faire part de ses constats.

De notre bureau, Saïd Tisseguine

INVESTISSEMENT DANS L'AGRICULTURE

Intérêt du groupe pakistanais «Fatima»

APRÈS avoir signé un protocole d'accord de coopération dans les industries minières et des engrais, le groupe pakistanais «Fatima», veut élargir sa présence en Algérie, en investissant dans le secteur de l'agriculture, principalement dans les cultures stratégiques dans le sud algérien.

Cette ambition a été exprimée à l'occasion de la visite qu'effectuent des représentants de ce groupe en Algérie. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a en effet reçu avant-hier, le directeur exécutif des opérations de l'entreprise «Grand Exploration and Mining Company», relevant du groupe pakistanais «Fatima», spécialisé dans la production des engrais, a indiqué le ministère dans un communiqué, signalant la présence, à cette rencontre, de

l'ambassadeur du Pakistan auprès de l'Algérie et du directeur général de la société Somiphos, relevant du groupe Sonarem. Selon le ministère, cette rencontre intervient dans le cadre de l'intérêt porté par le groupe «Fatima» à l'élargissement de ses investissements dans le secteur agricole en Algérie, et ce, au lendemain de la signature d'un mémorandum d'entente avec le ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables pour le développement de la production des engrais phosphatés.

Le ministre de l'Agriculture et les représentants du groupe pakistanais ont ainsi passé en revue les voies et moyens de développer des investissements prometteurs dans le domaine des cultures stratégiques, notamment dans le sud du pays,

selon la proposition du groupe «Fatima». L'Algérie qui aspire à assurer sa sécurité alimentaire accorde un grand intérêt au secteur de l'agriculture, notamment les cultures stratégiques. Cela s'illustre par le lancement de grands projets dans ce sens, réalisés par des investisseurs locaux, mais aussi par des étrangers en partenariat avec l'Etat algérien, à l'instar des groupes italien (Bonifiche Ferraresi) et qatari (Baladna). Des avantages et des facilités sont ainsi accordés pour les investisseurs - dans le cadre de la dernière loi sur les investissements - en vue d'investir dans ce secteur stratégique.

Le groupe pakistanais repartira de l'Algérie avec une belle moisson. Dans ce cadre, il y a lieu de rappeler qu'un partenariat stratégique dans le secteur minier et celui

de la production des engrais, a été également acté entre l'Algérie et le Pakistan, mercredi passé, à travers la signature d'un protocole d'accord de coopération entre le groupe industriel minier Sonarem, relevant du ministère de l'Energie et des Mines, et la société «Fatima Fertilizers».

Suite à cet accord, les deux parties ont exprimé la volonté commune de développer un partenariat stratégique basé sur l'intégration économique et l'exploitation des potentialités des ressources minières, notamment dans le cadre des efforts des deux pays pour renforcer la sécurité alimentaire et développer les industries de transformation basées sur les ressources naturelles, a été alors exprimée par les deux parties.

M. B.

ALLOCATION TOURISTIQUE

Gare à l'arnaque !

A peine mise en œuvre, la nouvelle allocation touristique avec le nouveau montant de 750 euros aiguise déjà l'appétit de certains arnaqueurs. Les mises en garde se multiplient avant que les arnaques ne se mettent effectivement en place. Cette situation a fait réagir la Banque d'Algérie, qui rappelle les modalités et les conditions strictes d'octroi de ce droit de change, mais aussi des associations de protection des consommateurs, à l'instar de l'APOCE, qui alerte sur un éventuel détournement de ce droit de change.



La Banque d'Algérie met en garde.

Le droit de change octroyé pour les voyages à l'étranger est strictement personnel et ne peut en aucun cas être cédé ou utilisé par une tierce personne, conformément à la réglementation en vigueur, a indiqué la Banque d'Algérie (BA) dans un communiqué rendu public jeudi dernier, signalant le motif de cette réaction.

Ce rappel intervient suite à la diffusion, sur les réseaux sociaux, de contenus faisant la promotion d'activités de voyages organisés à l'étranger, dont certains aspects contrevennent à la réglementation des changes et à la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent, précise la Banque dans son communiqué.

La même source souligne que l'instruction n° 05-2025 relative au droit de change pour voyage à l'étranger, notamment son article 10, interdit formellement toute manœuvre visant à

détourner l'usage du montant du droit de change destiné aux voyages à l'étranger. Tout contrevenant s'expose à des poursuites pénales, conformément à la législation en vigueur, a averti la Banque d'Algérie.

Cette dernière appelle, par ailleurs, les citoyens à respecter la finalité de ce droit, destiné exclusivement à financer leur propre séjour à l'étranger. Il leur est expressément interdit, a-t-on souligné, de remettre ce montant à une autre personne, sous quelque forme que ce soit.

Le mauvais usage et le détournement de ce droit de change a été également dénoncé par les associations de protection des consommateurs, à l'instar de l'APOCE. Son président, Mustapha Zebdi, qui met en avant l'intervention et l'avertissement émanant de la Banque d'Algérie, a en effet fait état des annonces de certaines agences de voyage. Ces dernières «font la promotion de voyages

organisés gratuits (avec zéro dinar), pour une durée de sept jours, à condition de dépasser 19 ans et de présenter un passeport». L'arrière-pensée, a expliqué M. Zebdi, est que «l'agence de voyage exploite ce droit de change pour son compte». Il a affirmé que, selon les échos qui lui sont parvenus, certaines agences ont même «effectué le change sans la présence des intéressés». Ce qui pousse à se demander comment cela a-t-il pu avoir lieu.

Rappelons que la Banque d'Algérie, qui avait annoncé la mise en œuvre de ce droit de change avec son nouveau montant, en application des instructions du président de la République, a également fixé les conditions de son application.

Elle avait alors affirmé que le droit de change est attribué une seule fois par an, pour un séjour d'une durée minimale de sept jours, et reste exclusivement réservé à son bénéficiaire.

La délivrance du montant en devise est effectuée au niveau des points de sortie du territoire national, sur présentation du reçu de versement, du passeport et de la carte d'embarquement ou lors des formalités frontalières pour les voyageurs par voie terrestre, avait précisé la Banque d'Algérie.

Elle a également fait savoir que tout bénéficiaire d'un droit de change qui annule son voyage ou effectue un séjour effectif inférieur à sept jours doit restituer la totalité du montant perçu dans un délai de cinq jours ouvrés suivant son retour.

Dans le cas contraire, des sanctions seront appliquées à l'encontre de ces personnes. En cas de non-respect, l'intéressé encourt la suspension du droit de change pendant cinq ans, assortie, le cas échéant, de poursuites pénales, conformément à la réglementation des changes.

Lilia A. A.

R. B.

OFFRES FTTH

Les efforts continus d'Algérie Télécom

ALGÉRIE Télécom réaffirme son leadership technologique sur le continent en lançant des offres Fibre-to-the-Home (FTTH) avec des débits allant jusqu'à 1,6 gigabits par seconde, les premières du genre en Afrique.

C'est ce qu'a indiqué l'opérateur dans un communiqué. Cette réalisation renforce la position d'AT en tant que fournisseur leader d'Internet haut débit à l'échelle nationale et en Afrique, et fait suite à la première réalisation de l'entreprise en novembre 2024, lorsqu'elle a lancé des offres à 1,2 Gbps, établissant un record continental sans précédent.

En atteignant aujourd'hui le seuil de 1,6 Go, Algérie Télécom affirme son engagement continu à accompagner la transformation numérique en Algérie et ses efforts pour offrir une expérience riche et innovante à ses clients. Grâce à ces offres exclusives, les clients (particuliers, professionnels et institutions) bénéficieront d'une connectivité inégalée, répondant à leurs demandes croissantes pour une variété d'applications.

S. N.

FOIRE DES PRODUITS ALGÉRIENS AU QATAR

La deuxième édition en préparation

LE MINISTRE du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur de l'État du Qatar en Algérie, Abdelaziz Ali Al-Naama. Les discussions ont porté sur le renforcement de la coopération bilatérale et sur les préparatifs en vue de l'organisation d'une foire des produits algériens au Qatar, la deuxième du genre. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue au siège du ministère, a permis d'examiner en détail l'organisation de cet événement et de souligner son importance pour le développement des échanges économiques. Les deux responsables ont également passé en revue les perspectives de consolidation des relations

économiques, insistant sur la nécessité d'accroître le volume des échanges commerciaux afin de hisser la coopération bilatérale à un niveau supérieur.

La première édition de l'Exposition des produits algériens s'est tenue, rappelle-t-on, en octobre dernier dans la capitale qatarie, avec une forte affluence de visiteurs séduits par la diversité et la qualité des produits présentés. Plus de 150 entreprises algériennes avaient pris part à cette manifestation.

Cet événement est considéré, en outre, comme une véritable opportunité pour établir des contacts avec les hommes d'affaires qataris, en sus des opportunités offertes pour promouvoir les produits algériens. Les visiteurs ont particulièrement

apprécié les produits alimentaires, l'habillement, l'artisanat ainsi que les industries lourdes.

Organisé par la société «Tasdir» (filiale du groupe SAFEX), en coordination avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la Chambre de commerce du Qatar, l'organisation d'une foire des produits algériens au Qatar s'inscrit dans le cadre de la feuille de route convenue entre les deux pays pour développer un partenariat concret et des échanges commerciaux fondés sur le principe du «gagnant-gagnant».

Un forum d'affaires algéro-qatari accompagne également cet événement en marge de l'exposition.

Rim Boukhari

APRÈS VINGT ANS D'INTERRUPTION

Relance de la dialyse péritonéale au CHU d'Oran

Après deux décennies d'arrêt, la dialyse péritonéale a fait son grand retour au Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran. Cette technique, portée par l'équipe du service de néphrologie et de dialyse sous la direction du Dr Faten Yahiouche, vient compléter l'arsenal thérapeutique offert aux patients souffrant d'insuffisance rénale chronique. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Santé.

La relance de cette technique au CHU d'Oran est le résultat d'une mobilisation pluridisciplinaire. Sous l'impulsion du Dr Faten Yahiouche, le service de néphrologie et de dialyse a travaillé main dans la main avec le service d'urologie, dirigé par le Pr Mahmoud Ben Atta et le Dr Gaith. Cette collaboration a permis de réunir les conditions techniques, logistiques et humaines nécessaires à la reprise de l'activité.

« C'est une étape importante qui redonne aux patients une option thérapeutique longtemps indisponible dans la région », a affirmé le ministère, saluant « l'engagement sans faille » de l'ensemble du personnel médical, paramédical et technique. La dialyse péritonéale est une méthode d'épuration sanguine utilisant le péritoine, membrane qui tapisse l'intérieur de l'abdomen, comme filtre naturel pour éliminer les déchets et l'excès de liquide. Contrairement à l'hémodialyse, qui impose au patient de se rendre plusieurs fois par semaine à l'hôpital, cette technique peut être réalisée à domicile, offrant ainsi une plus grande autonomie et une meilleure qualité de vie.

Cette alternative présente également des avantages sur le plan physiologique, notamment une meilleure préservation de la fonction rénale résiduelle, une plus grande souplesse d'adaptation au rythme de vie du patient et une réduction du risque d'infections liées aux accès vasculaires.

Il convient de noter que la reprise de la dialyse péritonéale s'inscrit dans un programme plus large d'amélioration et de diversification de l'offre de soins du service. Le projet a nécessité la formation et



Soulagement des malades.

la remise à niveau des équipes, la réorganisation des circuits de prise en charge et la mise à disposition du matériel nécessaire. L'adhésion et la motivation du personnel ont été déterminantes pour transformer cette ambition en réalité, a précisé la

même source. En outre, depuis plusieurs mois, le CHU d'Oran a relancé les biopsies rénales. Un acte médical permettant de prélever un fragment du rein pour en analyser les tissus, avec déjà plus de quarante patients bénéficiaires.

Cette succession d'initiatives illustre la volonté de l'hôpital de moderniser la prise en charge des maladies rénales, tout en rapprochant les soins du patient et en diversifiant les solutions thérapeutiques. En tant que centre hospitalier universitaire de référence dans l'Ouest, le CHU d'Oran joue un rôle stratégique dans l'accès aux soins spécialisés. Le retour de la dialyse péritonéale pourrait contribuer à éviter à de nombreux patients de longs déplacements vers d'autres structures et améliorer leur confort au quotidien.

De plus, cette technique offre une solution particulièrement adaptée pour les patients vivant dans des zones éloignées, où les déplacements fréquents vers un centre d'hémodialyse sont contraignants, voire impossibles. Elle peut aussi être proposée aux malades présentant des difficultés d'accès vasculaire ou souhaitant maintenir une activité professionnelle active.

Avec la reprise de la dialyse péritonéale, le CHU d'Oran entend renforcer son rôle de pionnier dans l'innovation médicale régionale.

L'objectif à moyen terme est d'élargir le nombre de patients pouvant bénéficier de cette technique, de développer un programme de formation continue pour le personnel et de sensibiliser le grand public ainsi que les médecins généralistes à cette alternative thérapeutique.

Cela d'autant plus que dans un contexte où les maladies rénales chroniques représentent un problème de santé publique croissant, la diversification des méthodes de dialyse constitue un levier essentiel pour améliorer la prise en charge des malades.

Sihem Bounabi

DEVENIR AIDE-SOIGNANT

Les inscriptions au concours national ont débuté jeudi

UNE NOUVELLE session de recrutement dans le secteur hospitalier est lancée. Le ministère de la Santé a annoncé l'ouverture officielle des inscriptions au concours sur épreuves pour l'accès à la formation paramédicale dans le grade d'aide-soignant destiné à exercer au niveau des services des urgences médico-chirurgicales de la santé publique, à partir du jeudi 7 août 2025 à 9 h, et ce jusqu'au 28 août à 16 h. C'est ce qu'a indiqué, mercredi dernier, un communiqué du ministère.

Conformément aux instructions du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelhak Saïhi, ce concours, organisé dans le cadre des

efforts du ministère pour renforcer les capacités du personnel soignant au sein des établissements de santé, notamment au niveau des services des urgences médico-chirurgicales, s'adresse aux candidats ayant achevé la 3e année de l'enseignement secondaire, toutes filières confondues, sans nécessité d'être titulaires du baccalauréat, toujours selon la même source. Les candidats intéressés devront s'inscrire exclusivement via la plate-forme numérique mise en place par le ministère : <https://formation.sante.gov.dz>. Cette procédure vise à simplifier l'accès et garantir une gestion transparente et centralisée des candidatures. Le dépouillement des dos-

siers d'inscription sera effectué par une commission technique entre le 31 août et le 4 septembre 2025. A l'issue de cette étape, les candidats admis à participer au concours pourront retirer leurs convocations directement sur la plate-forme, et ce les 7 et 8 septembre.

En cas de rejet de dossier, les recours pourront être déposés entre le 9 et le 11 septembre. Ces demandes seront traitées dans la foulée par les commissions compétentes et les résultats définitifs seront annoncés le dimanche 13 septembre, toujours sur le site dédié.

Le concours aura lieu le samedi 20 septembre 2025. Les lauréats auront ensuite

accès à une formation paramédicale spécialisée, les préparant à intégrer les établissements hospitaliers publics en tant qu'aides-soignants, un pilier indispensable du système de soins, surtout dans les territoires difficiles d'accès où les ressources humaines sont limitées.

Enfin, cette initiative, portée par le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, s'inscrit dans une stratégie plus large visant à professionnaliser et à élargir l'accès aux métiers de la santé, tout en répondant aux besoins des structures hospitalières, en particulier dans les urgences médico-chirurgicales.

Khalil Aouir

SOIGNER DERRIÈRE LES BARREAUX

Une caravane mixte à Médéa

L'ÉTABLISSEMENT public hospitalier (EPH) Mohamed Boudiaf de Médéa a organisé, en collaboration avec le Croissant-Rouge algérien (CRA), et sous la supervision de la direction de la santé et de la population (DSP), une caravane spécialisée dédiée aux pensionnaires de l'établissement pénitentiaire de Médéa.

L'initiative s'inscrit dans le cadre d'une coopération entre la direction générale de l'administration pénitentiaire du ministère de la Justice et le ministère de la Santé, visant à offrir des soins de santé complets aux détenus, est-il indi-

qué. La caravane comprend « une équipe médicale pluridisciplinaire composée de spécialistes en médecine interne, pneumologie et chirurgie générale, en vue d'assurer un large faisceau de maladies et pathologies ».

Selon un communiqué de la DSP de Médéa, la caravane des prestations est élargie à d'autres spécialités essentielles, comme l'obstétrique et la gynécologie, ainsi que la médecine infectieuse, essentielle au maintien de la santé publique au sein de l'établissement.

A cela, indique-t-on, s'ajoutent des consultations d'écoute

par le biais de psychologues cliniciens, dont la présence vise à veiller à la santé mentale des détenus par le déploiement d'activités relevant du programme de réadaptation et de redressement en faveur de cette catégorie de citoyens. Il convient de souligner aussi que le suivi psychologique des pensionnaires des établissements pénitentiaires est une « composante essentielle des soins en milieu carcéral », suivi dont le but est « d'assurer la santé mentale et le bien-être des personnes incarcérées ».

Nabil B.

LIBAN

Tensions après la décision de désarmer le Hezbollah

Le gouvernement libanais a décidé de désarmer le Hezbollah d'ici fin 2025, provoquant des manifestations de partisans du parti chiite à Beyrouth. Cette mesure, sous pression américaine, vise à instaurer le monopole étatique des armes mais le Hezbollah rejette la décision, conditionnant tout dialogue à un retrait israélien.



Le gouvernement libanais, dirigé par le Premier ministre Nawaf Salam, a pris une décision historique en fixant à fin 2025 la date butoir pour le désarmement du Hezbollah et d'autres groupes armés, confiant à l'armée libanaise l'élaboration d'un plan d'action d'ici fin août. Cette mesure, adoptée lors d'un Conseil des ministres à Baabda sous la présidence de Joseph Aoun, répond à des pressions internationales, notamment américaines, via l'émissaire Tom Barrack, pour instaurer le monopole de l'État sur les armes. Des risques confessionnels Le Hezbollah, affaibli par la guerre de 2024 contre Israël, a vivement réagi, qualifiant cette décision de « péché grave » et déclarant qu'il la considérerait comme « inexistante ». Le parti chiite conditionne tout dialogue sur son arsenal à un retrait israélien des cinq positions occu-

pées au Sud-Liban, à l'arrêt des frappes israéliennes et à la reconstruction du pays. Cette annonce a provoqué des tensions, avec des défilés de partisans du Hezbollah dans la banlieue sud de Beyrouth. À moto, brandissant des drapeaux du parti, ils ont scandé leur soutien à la « résistance », rappelant le coup de force de 2008. Ces manifestations, perçues comme provocatrices par ses détracteurs, ont ravivé les craintes d'un conflit interne, bien que des observateurs estiment que le Hezbollah, affaibli, n'a pas les moyens d'un nouveau « 7 mai ». En 2008, les partisans du Hezbollah avaient contraint le gouvernement libanais à revoir une décision qui allait à son encontre. Le ministre de la Justice, Adel Nassar, a insisté sur l'impossibilité de laisser le Hezbollah « entraîner le Liban vers le suicide », tandis que le député

Ali Fayad a dénoncé une tentative de transformer la question en un « problème libano-libanais ». Le soutien au désarmement est large, notamment chez les sunnites, druzes et chrétiens, ainsi que parmi certains chiites non affiliés au Hezbollah. Le Conseil des évêques maronites a salué la décision comme un pas vers un État souverain. Cependant, le retrait des ministres chiites lors du Conseil des ministres du 7 août, dénonçant une « précipitation suspecte », illustre les divisions. Le Hezbollah maintient que ses armes sont essentielles face à l'agression sioniste. Cette crise, exacerbée par les violations israéliennes du cessez-le-feu de novembre 2024, risque de compliquer la stabilisation du Liban, déjà fragilisé par une crise économique et des tensions confessionnelles.

R. I.

R. I.

TARIFS DOUANIERS DE TRUMP

Lula appelle à une réponse commune des BRICS

LES DIRIGEANTS du Brésil et de l'Inde se sont entretenus ce 7 août par téléphone sur fond de taxes douanières imposées par Donald Trump. La veille, le président brésilien avait fait part de son intention d'appeler les dirigeants de l'Inde et de la Chine afin de discuter d'une réponse commune des BRICS. Le président brésilien Lula da Silva et le Premier ministre indien Narendra Modi ont annoncé ce 7 août avoir échangé, lors d'un appel téléphonique, au sujet d'une réponse commune aux surtaxes douanières imposées par Donald Trump sur leurs produits importés aux États-Unis. « Le Brésil et l'Inde sont, à ce jour, les deux pays les plus touchés », a déclaré Lula da Silva dans un communiqué publié sur son compte X. « Nous avons réaffirmé l'importance de défendre le multilatéralisme

et la nécessité de relever les défis de la situation actuelle, tout en explorant les possibilités d'une plus grande intégration entre les deux pays », a-t-il poursuivi. Dans une interview à Reuters, publiée la veille, le président brésilien avait annoncé son intention de discuter avec les dirigeants de la Chine et de l'Inde d'une réponse commune des pays des BRICS à la volée de droits de douane imposée ces derniers jours par Donald Trump, l'accusant de vouloir « démanteler le multilatéralisme ». « Je vais essayer de discuter avec eux de la manière dont chaque pays est affecté par la situation et quelles en sont les implications, afin que nous puissions prendre une décision », avait déclaré Lula da Silva. « Nous n'avons pas l'habitude de négocier de cette manière »

Il aurait pu appeler. Il aurait pu proposer une négociation. Mais nous avons reçu la déclaration d'imposition de manière totalement autoritaire », avait relaté le chef de l'État brésilien, alors que les produits de son pays importés aux États-Unis venaient de tomber sous le coup d'une surtaxe douanière de 50 %. « Et nous n'avons pas l'habitude de négocier de cette manière. Pas comme ça », a-t-il ajouté. Le décret, publié sur le site de la Maison Blanche, avait été signé le 30 juillet par le président américain, portant les droits de douane sur les produits brésiliens importés de 10 à 50 %. Une surtaxe brandie, puis imposée, en représailles aux poursuites lancées par Brasília à l'encontre de Jair Bolsonaro, accusé de tentative de coup d'État contre Lula da Silva. Dans la foulée, le fils de l'ancien

président du pays, Eduardo, s'était déclaré « très reconnaissant » et avait appelé « les autres leaders du monde libre à s'unir aux États-Unis ». « Il est en train de monter les États-Unis contre le Brésil, ce qui nuit à l'économie et aux travailleurs brésiliens », a fustigé le président Lula da Silva à l'endroit de son prédécesseur. « Son fils devrait être soumis à un autre procès et condamné comme traître à la patrie. Traître à la patrie. Voilà ce qu'il est », a-t-il insisté. Le même jour que cette interview, reprochant à New Delhi des achats de pétrole russe, Donald Trump avait signé un décret imposant 25 % de droits de douanes supplémentaires aux produits indiens importés aux États-Unis, portant leur taxation totale à 50 %.

R. I.

CONFLIT EN UKRAINE

«Je ferai tout ce que je peux pour arrêter le massacre», assure Trump

LORS d'une conférence de presse à la Maison Blanche ce 7 août, le président américain Donald Trump a réitéré son intention de rencontrer son homologue russe Vladimir Poutine afin de parvenir à un arrêt du conflit en Ukraine. « Ils aimeraient me rencontrer et je ferai tout ce que je peux pour arrêter le massacre », a déclaré ce 7 août Donald Trump, lors d'une conférence de presse à la Maison Blanche. Le président des États-Unis venait d'être interrogé sur un éventuel impératif, pour le président russe Vladimir Poutine, de rencontrer Volodymyr Zelensky avant de pouvoir s'entretenir avec lui. Ce à quoi Trump a répondu « non ». « Ça dépendra de lui. On verra ce qu'il a à dire », a-t-il par ailleurs déclaré en réponse à une question portant sur l'ultimatum qu'il a lancé à Vladimir Poutine et qui expire le 8 août. « Très déçu », a-t-il ajouté lors de cette séance de questions de moins de trois minutes. Si la date n'a pas encore été annoncée, Russes et Américains se sont mis d'accord « pour la tenue d'une réunion bilatérale au plus haut niveau dans les prochains jours, à savoir une rencontre entre le président Vladimir Poutine et Donald Trump », avait annoncé dans la matinée aux journalistes Iouri Ouchakov, conseiller diplomatique du président russe. La veille, Vladimir Poutine et l'envoyé spécial du président américain Steve Witkoff s'étaient entretenus au Kremlin. Iouri Ouchakov avait déclaré à l'issue de cette rencontre d'environ trois heures que les deux parties avaient eu un dialogue « utile » et « constructif ». Quelques heures plus tard, dans un message posté sur Truth Social, Donald Trump avait qualifié cette rencontre de « très productives ». « De grands progrès ont été réalisés ! », avait-il insisté. Toujours du côté américain, le New York Times - rapidement suivi d'autres médias -, avait rapporté de plusieurs sources que le président américain avait tenu informés les dirigeants européens de son intention de rencontrer Vladimir Poutine dès la semaine prochaine.

CHAMPIONNAT ET COUPE D'AFRIQUE DE TENNIS DE TABLE

L'Algérie remporte douze médailles, dont 4 en or à Lagos

Le tennis de table algérien a récolté une moisson de douze médailles (4 or, 2 argent et 6 bronze) lors du Championnat et de la Coupe d'Afrique des jeunes (U15, U19), garçons et filles, dont les compétitions se sont déroulées à Lagos, au Nigeria, avec la participation de 150 jeunes talents venus de 17 pays.

Les médailles d'or ont été remportées par la jeune Tania Morice en individuel (U15), à la fois au championnat et à la coupe d'Afrique, par Bilel Zouitène (U15), également en individuel, ainsi qu'en double filles (U15). Les deux médailles d'argent ont été obtenues par Jade Tania (U15) en individuel, et par le double garçons (U15), composé de Bilel Zouitène et Aylan Goudjil.

Les médailles de bronze sont revenues, au double mixte (U15), formé par Goudjil et Tania, à l'équipe garçons (U19), ainsi qu'aux équipes filles et garçons (U15), en plus de deux autres médailles individuelles remportées en Coupe d'Afrique.

En individuel, le tennis de table algérien a brillé en animant la finale remportée par Tania Morice face à sa sœur Jade, sur le score de 3-0 (11-8, 11-7, 11-9). Les deux sœurs ont ajouté une médaille d'or en double, en battant en finale le duo égyptien Thabet Farida / Elewa Hanin 3-0 (11-6, 11-4, 11-4).

En demi-finale, Tania avait éliminé la Tunisienne El Saidi 3-0 (11-7, 13-11, 13-11), tandis que sa sœur Jade s'était imposée face à l'autre Tunisienne, Mariam Brahimi, 3-1 (11-4, 13-11, 6-11, 11-9).

Le troisième titre africain pour l'Algérie a été conquis par Bilel Zouitène en individuel (U15), vainqueur de l'Egyptien Asser Sameh 3-2 (1-11, 11-9, 4-11, 11-6, 12-10). Concernant l'argent, en plus de la médaille de Jade Morice, la seconde a été décrochée par le double garçons (Zouitène / Goudjil), battu en finale par la paire égyptienne Mohamed Abdehalim / Asser Sameh 3-1 (11-7, 4-11, 7-11, 7-11).

L'Algérie a également récolté six médailles de bronze, dont deux en Coupe d'Afrique. Le double mixte Goudjil / Tania Morice, battu en demi-finale par la paire tunisienne (Essid Amir / Saidi Ela) 3-2 (6-11, 11-9, 11-7, 9-11, 8-11), a ajouté une première médaille de bronze. La



seconde a été remportée par l'équipe garçons (U19), battue en demi-finale par la Tunisie (3-1), ainsi que par les équipes U15 filles (battues par l'Ouganda 3-2) et garçons (battus par l'Egypte 3-0).

Les deux dernières médailles de bronze ont été obtenues en Coupe d'Afrique en individuel par Bilel Zouitène (U15) et Bella Maheidine (U19), éliminés en demi-finale. Chez les garçons U19, le pongiste Sofiane Khenniche, médaillé de bronze par équipe, n'a pas eu de réussite en individuel. Après être sorti deuxième de son groupe, avec une victoire face au Sénégalais Traoré Souleymane 3-0 (11-6, 11-6, 11-3) et une défaite contre le Nigérian Abdulbasit Abdulfatai 3-0 (0-11, 7-11, 6-11), il a été éliminé en huitièmes de finale par un autre Nigérian, Mathew Fabunmi,

4-0 (6-11, 10-12, 7-11, 9-11). «C'est une première historique pour le tennis de table algérien chez les jeunes, de remporter autant de médailles. La palme d'or revient à la jeune Tania Morice (U15) qui a gagné cinq médailles, dont trois en or (deux en individuel et une en double filles), ainsi que deux en bronze, en double mixte et par équipes», ont souligné les techniciens au retour de la délégation, jeudi à Alger. D'ailleurs, a été une des deux plus médaillées du rendez-vous, au côté de la pongiste égyptienne. «Les deux compétitions (championnat et coupe d'Afrique) ont été d'un très bon niveau technique, avec des matchs âprement disputés dès la phase de groupes», ont-ils ajouté.

A l'issue des joutes de Lagos, l'Algérie a obtenu trois places pour les Championnats

du monde jeunes de l'ITTF en Roumanie. Pour de nombreux athlètes, Lagos a représenté une étape cruciale de préparation, alors que les nations africaines se préparent pour les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) à Dakar. Ces compétitions s'inscrivent dans les efforts de développement continental. La convergence des talents à Lagos est le fruit d'années d'investissements stratégiques dans le tennis de table africain. Le continent a désormais créé un écosystème favorable à l'épanouissement des jeunes talents.

Les 16 épreuves inscrites au programme, réparties dans les catégories U15 et U19 (simple, double, double mixte et par équipes), offrent aux joueurs de vastes opportunités de démontrer leur talent et de gagner une reconnaissance internationale.

BASKET

La FABB organise une deuxième formation en statistiques et analyse de performance

LA FÉDÉRATION algérienne de basket-ball (FABB) a organisé une deuxième session de formation à l'intention des statisticiens, dans le cadre de sa stratégie visant à intégrer les outils technologiques modernes pour hisser le niveau du basket-ball national et suivre les évolutions mondiales du sport.

Placée sous la thématique «Formation

continue en statistiques et analyse de performance», cette session de formation a été animée par deux experts du domaine, en l'occurrence Djamel-Eddine Omari et Sid Ali Khalifi, a indiqué la FABB dans un communiqué.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la saison sportive 2025-2026 et intervient dans un contexte de

transition numérique accélérée. Elle a notamment permis de présenter la technologie Webcast, un outil innovant de transmission en direct des statistiques durant les rencontres.

«Ce dispositif permet aux entraîneurs, joueurs, dirigeants ainsi qu'aux supporters de suivre en temps réel l'évolution des matchs, avec un haut niveau de précision»,

souligne la FABB. L'introduction de cette technologie constitue, selon la FABB, «un véritable acquis pour le basket-ball algérien», marquant une avancée significative vers la modernisation et la professionnalisation de la discipline à l'échelle nationale et régionale. Pour rappel, la première session de formation en statistiques s'était tenue fin mai 2025.

CLASSEMENT FÉMININ FIFA

L'Algérie se hisse à la 80^e place

LA SÉLECTION algérienne féminine de football a gagné deux places et occupe la 80^e position au classement mondial de la FIFA du mois d'août, publié jeudi par l'instance internationale sur son site officiel. Le brillant parcours de l'équipe nationale féminine lors de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2024 (décalée à 2025), avec une qualification historique pour les

quarts de finale de la compétition, explique les deux places gagnées par les joueuses du sélectionneur Fardi Benstiti qui totalisent 1279.19 points.

Les coéquipières de Lina Boussaha (Al-Ittihad/ Arabie saoudite) avaient atteint les quarts de finale pour la première fois de leur histoire, avant de se faire éliminer face au Ghana (0-0, aux t.a.b :2-4).

Au niveau africain, le Nigéria champion d'Afrique pour la 10^e fois de son histoire en 13 éditions, reste en tête du classement (36^e mondial) avec 1630.86 points devant l'Afrique du Sud (54^e). De son côté, l'Espagne a repris la première place du Classement mondial féminin FIFA. Les finalistes de l'EURO féminin 2025 ont en effet doublé les Etats-Unis pour en reprendre la tête.

La Roja a enregistré cinq victoires de rang avant la finale au terme de laquelle elle s'est inclinée aux tirs au but face à l'Angleterre (1-1 a.p., 3 tab à 1). Les Lionesses – qui ont ainsi pris leur revanche sur leur finale de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2023, perdue 1-0 contre l'Espagne – ont grimpé d'une place et sont désormais quatrièmes du classement.

REAL MADRID

Une proposition étonnante arrive pour Rodrygo

Le Real Madrid continue de pousser pour le départ de Rodrygo. Une option surprenante est d'ailleurs envisagée le concernant.

Lundi, le Real Madrid a retrouvé le chemin du centre d'entraînement de Valdebebas pour la reprise. Ce vendredi, les joueurs de Xabi Alonso vont disputer leur premier match amical de l'été. Ils seront opposés à Leganés. Le coach espagnol et son staff pourront continuer le travail entamé lors de la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA. Ce sera aussi l'occasion d'en savoir plus sur leurs choix. Concernant Rodrygo, c'est déjà tout vu. Le Brésilien n'entre pas dans les plans du coach, qui lui a fait savoir qu'il n'aurait pas un rôle de premier plan s'il devait rester dans la capitale espagnole. La direction est sur la même longueur d'onde que son nouvel homme fort concernant le joueur de 24 ans. Il est l'élément qui sera sacrifié cet été si une bonne proposition arrive. Sauf qu'aucune proposition n'est arrivée cet été d'après la presse espagnole. Pourtant, Tottenham, qui veut recruter le joueur, compte mettre 90 M€ sur la table selon AS. Mais pour le moment, leur offre se fait attendre. Les Spurs sont intéressés par le Brésilien, tout comme Liverpool. Mais il n'est visiblement pas l'option prioritaire, puisque les Reds veulent faire sauter la banque pour Alexander Isak (Newcastle), tout en gardant un œil sur Bradley Barcola. Toujours en Angleterre, la destination favorite du joueur en cas de départ, Arsenal suit son cas. Le Times révèle que les Gunners pensent toujours à lui. Ils souhaitent obtenir un prêt de l'attaquant de 24 ans. En effet, ils ont déjà dépensé environ

225 M€ cet été pour recruter Martin Zubi-

l'expliquent le Times et Sport. Les

2028 pourrait augmenter en cas de prêt



mendi, Viktor Gyökeres, Noni Madueke, Cristhian Mosquera, Christian Norgaard et Kepa Arrizabalaga. Mikel Arteta réclame encore à ses dirigeants un milieu de terrain créatif ainsi qu'un élément offensif, capable de jouer sur l'aile gauche. Les pensionnaires de l'Emirates Stadium pensent donc à un prêt de Rodrygo comme

Merengues, qui privilégient plutôt un transfert entre 90 et 100 M€, ne sont pas forcément pour cette solution étonnante. Malgré tout, Sport précise que ce type d'opération, qui n'avait pas été évaluée jusqu'à présent, pourrait prendre du poids dans la dernière ligne droite du mercato. La valeur du joueur sous contrat jusqu'en

réussi. Un prêt avec une option d'achat obligatoire pourrait aussi être une solution pour le joueur, dont l'avenir à Madrid est incertain. Le média ibérique précise qu'Arsenal mise d'ailleurs sur le fait qu'il aura peu de minutes au sein de la Casa Blanca pour convaincre le club et le Brésilien.

LIGUE 1

Le PSG a pris une décision radicale pour Gianluigi Donnarumma

LE PSG s'apprête à accueillir Lucas Chevalier ce vendredi. Une arrivée qui pousse un peu plus Gianluigi Donnarumma vers la sortie. D'autant que les champions de France sont clairs le concernant. Hier, le Paris Saint-Germain a décidé d'accélérer sur le mercato. Il faut dire que Luis Enrique a fait savoir qu'il n'est pas satisfait, lui qui espérait compter sur des recrues plus rapidement. Les dirigeants ont donc avancé sur le dossier Illia Zabarnyi. Hier, Sky Sports évoquait une proposition de 63 M€ qui se rapproche de ce qu'attend Bournemouth. Son arrivée pourrait même être bouclée avant la fin de la semaine selon plusieurs médias. De quoi ravir Lucho, qui va également accueillir Lucas

Chevalier. Après plusieurs jours de négociations, le PSG et le LOSC sont tombés d'accord pour un transfert de 40 M€, avec 15 M€ de bonus facilement atteignables. Le Français de 23 ans est attendu ce vendredi dans la capitale, où il va passer sa visite médicale ce matin avant de signer un bail de 5 ans dans l'après-midi. Il pourrait même être aligné dès mercredi face à Tottenham en Supercoupe d'Europe. Un message fort de la part des champions d'Europe, qui ont donc décidé de passer à autre chose après l'échec du dossier Gianluigi Donnarumma. En fin de contrat dans un an, l'Italien ne s'est pas entendu avec sa direction concernant ses exigences salariales. Paris a donc

cherché un autre gardien. Mais l'ancien de l'AC Milan s'y attendait comme il l'a avoué dans le vestiaire selon L'Equipe. D'ailleurs, son entourage a sondé le marché pour lui trouver une porte de sortie, lui dont le profil plaît à Manchester United ou encore à Galatasaray. Mais pour le moment, «Gigio» est toujours en France, où il se sent bien et n'exclut pas de rester pour aller au bout de son contrat. Il pourrait donc concurrencer Chevalier. Mais le PSG ne l'entend pas du tout de cette oreille. Ce n'est pas un secret, les Franciliens sont ouverts à sa vente cet été. L'Equipe ajoute ce vendredi que Paris ne souhaite pas revivre une cohabitation tendue entre deux

grands gardiens, comme cela a été le cas par le passé. Luis Campos a clairement fait savoir qu'il repousse l'idée d'une alternance dans les cages comme cela a pu être le cas entre Safonov et Donnarumma et que Chevalier sera bien le numéro un. Le PSG n'envisage «aucune concurrence frontale» entre les deux gardiens, écrit le média français, qui assure que le club veut éviter de polluer son vestiaire. Donnarumma va donc devoir trouver une porte de sortie ou accepter de vivre dans l'ombre du Français, qui a dit oui seulement quand il a eu la certitude que l'Italien ne resterait pas. Paris pourrait aussi placardiser «Gigio», même si cette solution paraît peu envisageable.

PREMIER LEAGUE

Manchester United a bouclé le transfert de Benjamin Sesko

C'EST ENFIN CONCLU : Manchester United va recruter Benjamin Sesko. Un accord a été trouvé avec le RB Leipzig pour le transfert du joueur. C'était un des feuilletons du moment et il est en passe d'être conclu. Ces dernières semaines, Benjamin Sesko était notamment convoité par Manchester United et Newcastle. L'attaquant slovène était même proche de rejoindre les Magpies, qui ris-

quent de perdre Alexander Isak, mais il devrait finalement prendre la direction d'Old Trafford. Effectivement, un accord a été trouvé entre les Red Devils et le RB Leipzig comme l'indique The Athletic. Les Mancuniens vont déboursier 76,5 millions d'euros ainsi que 8,5 millions d'euros sous forme de bonus pour s'offrir le buteur, qui sort d'une saison à 13 buts et 5 passes déci-

sives en 33 rencontres de Bundesliga. Le média précise que Newcastle avait aussi trouvé un accord avec la formation de la célèbre boisson énergisante, mais le joueur avait donné ses faveurs à Manchester United. Les discussions ont avancé positivement et un accord a été trouvé ce jeudi. Un nouveau renfort de poids pour Ruben Amorim, dont le secteur offensif a connu un énorme chantier cet été.

Les Mancuniens ont effectivement déjà mis environ 80 millions d'euros à la poche pour Bryan Mbeumo, et 75 millions d'euros pour Matheus Cunha. Avec l'arrivée de Sesko, les Red Devils auront dépassé les 250 millions d'euros de dépenses rien que pour leur attaque cet été. On leur souhaite un meilleur sort que les derniers blockbusters estivaux mancuniens comme Rasmus Hojlund, Antony ou Jadon Sancho...

Développement
du réseau
ferroviaire à
Médéa

Des directives
pour surmonter
les obstacles aux
travaux

Dans l'objectif d'accomplir le projet de réalisation de la ligne ferroviaire reliant Boughezoul à Ksar El-Boukhari, dans la wilaya de Médéa, sur une longueur de 42 km. Des directives ont été émises par le walis, avant-hier, en vue de lever les réserves susceptibles d'entraver l'exécution des travaux. C'est ce Qu'ont fait savoir, des services de la wilaya.

Présidée par le wali, Djilali Doumi, cette réunion a permis de discuter de la levée de certaines réserves émises par différentes administrations, qu'il s'agisse de travaux de déplacement de divers réseaux ou de libération du couloir de passage de la ligne ferroviaire, ainsi que de l'organisation de la logistique indispensable au bon déroulement des travaux de réalisation, a-t-on fait savoir.

Pour ce faire, des instructions ont été données, à cet effet, par le wali afin de lever au plus vite les obstacles constatés au niveau de certaines portions du tracé de la ligne ferroviaire, et de procéder au déplacement des réseaux d'eau potable, d'électricité et de gaz qui longent ce tracé, a précisé la même source.

Le volet relatif à l'approvisionnement du chantier en agrégats a également été discuté lors de cette réunion, et un plan a été élaboré pour faciliter l'acheminement des matériaux nécessaires vers le site de réalisation, a-t-on précisé de même source.

La ligne ferroviaire Boughezoul-Ksar El-Boukhari est un maillon essentiel du réseau de transport ferroviaire qui permettra de relier le nord du pays au grand sud, à travers les nombreuses lignes ferroviaires déjà réalisées, en cours de construction ou en phase d'étude, avait déclaré, fin mars de cette année, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, à l'occasion d'une visite dans la wilaya.

R.R.

BOUIRA COMMÉMORE LA BATAILLE DE BOUZEGZA

Ali Khodja, une légende du commando

Il y a 68 ans, le commando Ali Khoudja de l'Armée de libération nationale (ALN) menait une héroïque et farouche bataille contre les forces coloniales françaises qui ont lancé, le 4 août 1957, un vaste ratissage sur les hauteurs du mont de Bouzegza.



Contacté par l'APS, Ahmed Rahem, un moudjahid de 90 ans, chef de section au sein de l'ALN opérant dans la région 1 puis 2 s'étendant de Tablat, située dans la wilaya de Médéa, jusqu'à Palestro (actuellement Lakhdaria) dans la wilaya IV historique, est revenu sur des faits de cette bataille menée sur les hauteurs du mont Bouzegza, à l'est de la Mitidja et près de l'actuelle Lakhdaria, la wilaya de Bouira.

« Cette bataille historique a eu lieu suite à un grand ratissage lancé par les troupes ennemies à la recherche de combattants de la Révolution nationale », a confié Rahem qui a rejoint le maquis à la fin de l'année 1955, tout en précisant qu'il n'a pas participé personnellement à cette bataille, mais qu'il en a eu des échos par le biais de ses compagnons d'armes ayant pris part aux combats.

A Bouzegza, le prestigieux commando Ali Khoudja, une unité d'élite des combattants de la glorieuse ALN de la wilaya IV historique, a mené du 4 au 12 août 1957 des batailles héroïques contre l'armée coloniale qui, a-t-il dit, s'est déployée avec force pour serrer l'étau sur les sections de l'ALN activant dans cette région difficile d'accès.

« Toute la région de Lakhdaria et de Bouzegza était, ce jour-là, sous contrôle renforcé des forces coloniales qui ratissaient large, ce qui a rendu difficiles le repli et la sortie de nos com-

battants. Certains sont tombés au champ d'honneur lors de cette bataille qui a duré plusieurs jours », confie le moudjahid Rahem.

Dans ses mémoires et témoignages livrés précédemment, le commandant de l'ALN, Rabah Zerari, connu sous le nom révolutionnaire de « Si Azzedine », s'est longuement étalé sur les faits historiques de cette bataille durant laquelle les forces coloniales ont essuyé de lourdes pertes allant, selon lui, jusqu'à 600 soldats français tués dans les accrochages avec les combattants de l'ALN.

Face au grand déploiement des troupes françaises dans cette région, le conseil de la wilaya IV historique, présidé alors par le commandant Si M'hamed Bouguerra, qui assurait encore l'intérim du commandement après le départ pour Tunis du colonel Si Sadek, avait décidé de lancer une offensive contre les bases et unités françaises militaires installées dans les villes et villages de la région, selon le commandant « Si Azzedine ».

Cette stratégie apparaissait comme la seule solution susceptible de desserrer l'étau sur les sections et groupes de combattants de l'ALN. Début août 1957, et en application de l'ordre du conseil de la wilaya IV historique, toutes les unités combattantes de la wilaya sont passées à l'action. Zerari a rapporté, dans de précédents témoignages, que sa parfaite connaissance de la région de Tablat, son relief et les installations

militaires coloniales sensibles, lui avait permis de désigner le commando Ali Khoudja pour mener une attaque dans l'objectif de semer la panique dans les rangs du camp ennemi.

Mais, en arrivant de nuit aux abords du Djebel Zima, les moudjahidine ont été surpris par une forte présence des troupes françaises lourdement équipées qui s'apprétaient visiblement à lancer un grand ratissage.

« Nous avons réussi à contourner l'ennemi et nous diriger vers le massif de Bouzegza. Alors que nous progressions vers Djebel Zima, au centre du triangle Khemis Khechna-Tablat-Lakhdaria, les autres unités avaient lancé des attaques foudroyantes sur toutes les cibles qui avaient été auparavant déterminées. Une section menée par le moudjahid Si Boualem avait opéré contre +Palestro+ avec succès », a témoigné le commandant Si Azzedine.

Dans la région de Djebel Zima, le 4 août 1957, il était approximativement 15h, tout paraissait tranquille. Subitement, les troupes ennemies, fortement armées, déferlaient sur les lieux et c'est là où la bataille a commencé, a témoigné le commandant Si Azzedine, ajoutant que face au grand nombre de soldats français et des moyens déployés sur les lieux de la bataille par l'armée française, des combattants aguerris de l'ALN ont réussi une sortie du ratissage en infligeant de fortes pertes à l'ennemi français.

R. R.

PRODUCTION DE LAIT PARTIELLEMENT ÉCRÉMÉ À MILA 21 000 litres par jour enregistrés

LA PRODUCTION de lait partiellement écrémé, pasteurisé et subventionné, produit à partir de lait frais et conditionné en sachets, a augmenté depuis avril pour être portée à 21.000 litres par jour. C'est ce qu'a indiqué, mercredi, Saïd Djamaâ, directeur du commerce par intérim.

A ce titre, le même responsable a précisé à l'APS que ce volume est produit quotidiennement par 5 laiteries de statut privé activant dans la région qui ont adhéré au programme de production de ce type de lait subventionné.

Selon M. Djamaâ, la production de lait partiellement écrémé, pasteurisé, à partir de lait frais, subventionné et

conditionné en sachets, a débuté dans la wilaya de Mila le 17 juillet dernier dans une laiterie privée de la commune d'Oued Athmania avec une production quotidienne de l'ordre de 6.000 litres.

Une production portée à 21.000 litres/jour après que 4 autres laiteries se sont engagées dans le programme de production de ce type de lait, conformément aux directives des autorités supérieures du pays visant à soutenir la production nationale de ce produit de très large consommation, tout en réduisant la facture d'importation de lait en poudre.

La distribution du nouveau lait subventionné, dont la qualité est contrôlée par les services de compétents de la direction du commerce, a été confiée, selon la même source, aux mêmes distributeurs qui assuraient la distribution du lait en sachets dans toute la wilaya et ce, afin de garantir son acheminement vers toutes les communes.

Il convient de noter que le lancement de la production de lait subventionné à partir de lait frais renforce la disponibilité de lait en sachets de différents types dans la wilaya de Mila.

R. R.

«AMÉNORRHÉE» DE SARAH HAÏDAR

Une révolte contre le patriarcat et l'autoritarisme

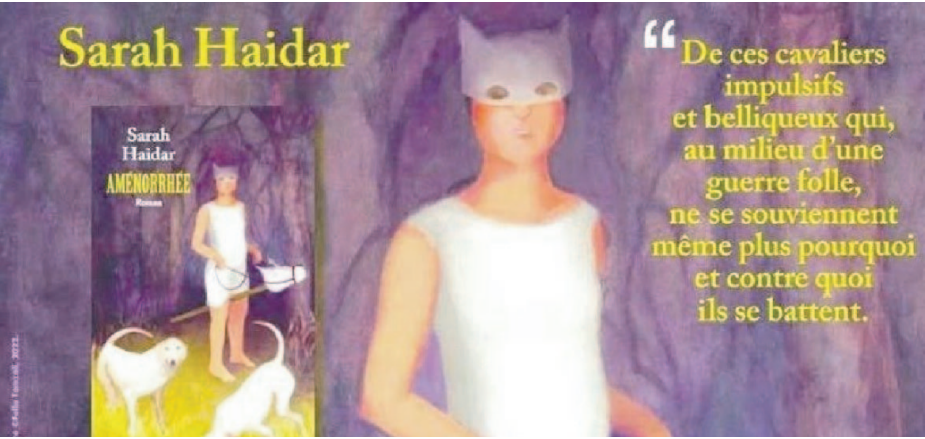
Dans un territoire jamais nommé, où l'émancipation féminine se heurte à un mur de coercitions patriarcales, Aménorrhée, dernier roman de Sarah Haïdar, surgit comme un cri de révolte. Publié aux éditions Barzakh et chez Blast (France), ce troisième titre en français frappe par son audace et sa lucidité. L'anticipation y frôle le réel, dénonçant frontalement les systèmes phalocrates et totalitaires.

Dans ce régime orwellien, le corps des femmes devient territoire de contrôle : avortement passible de mort, pensée libre compromise, insoumission punie. Au cœur du récit, une accoucheuse incarne la résistance, porte-voix d'une insurrection féministe souterraine. Autour d'elle gravitent une fille non genrée, une assistante vengeresse, un psychologue désabusé, une hackeuse infiltrée, et plusieurs préfets, dont son mari. Tous évoluent dans un système où morale religieuse et surveillance généralisée se confondent. À travers elle, c'est donc toute une insurrection clandestine féministe, qui prend corps, scandée non par des slogans, mais par les chairs, les souvenirs et les traumatismes, « autant d'archives vivantes » que le régime ne parvient plus à bâillonner.

Sarah Haïdar compose ainsi une véritable galerie de personnages hauts en couleur et profondément marquants. On y croise la protagoniste, à la fois bienfaitrice et sadique, dont l'influence, comme souligné précédemment, s'étend bien au-delà de son rôle médical. Autour d'elle gravitent plusieurs êtres de papiers tout aussi singuliers, parmi lesquels sa fille aux penchants non genrés, une assistante meurtrie devenue vengeresse, un psychologue désabusé, ainsi qu'une geek infiltrée, figure de l'ombre. S'y ajoutent de nombreux préfets, notamment le mari de l'accoucheuse. Tous, qu'ils soient bourreaux ou victimes, voguent à l'aveugle dans les eaux troubles d'un pouvoir totalitaire où la morale religieuse sert de prétexte à la surveillance généralisée et où le progressisme n'est qu'un vernis craquelé dissimulant la brutalité du régime.

UN CRI LITTÉRAIRE CONTRE L'ORDRE PATRIARCAL

Sarah Haïdar compose une langue vibrante, incantatoire, mêlant poésie et dissection, où chaque phrase saigne. La violence n'y est jamais gratuite : elle dévoile et réveille. Le récit refuse le manichéisme, montrant que les hommes eux-mêmes, happés par l'engrenage patriarcal, en sont aussi prisonniers. Et pour cause ! Le lecteur devine que certains s'arrogent la vérité et tirent les ficelles d'un système qu'ils prétendent maîtriser. Mais d'autres, surtout des femmes éveillées à l'absurdité du monde qui les étouffe, décident, malgré



elles, de briser les chaînes et de désobéir. Ce qui saisit dans «Aménorrhée», c'est autant la force de la dénonciation que la manière dont elle se déploie, s'incarne pleinement au fil tranchant des mots. Son style ? Vibrant, disloqué, habité d'une urgence incantatoire. Cette tension se manifeste, de façon notable, dans les monologues intérieurs et les narrations, où les mots semblent déraiper dans une sorte de « transe verbale lucide ». Son écriture oscille finement entre poésie et dissection, où chaque phrase semble extraite d'une plaie encore vive.

Le corps féminin, omniprésent, devient le théâtre d'une « guerre éternelle », réduit à ses fonctions reproductives, contrôlé, surveillé, cloué au pilori. Quant à la sexualité, telle qu'elle est décrite, page après page, elle est arrachée à toute velléité de décor, d'esthétisme, maintes fois nauséuse, crue, quasi objectivée. De ce point de vue, Sarah Haïdar ose, bien entendu, dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas. À l'opposé d'un voyeurisme « marchand », le sexe y devient d'ailleurs un « champ de bataille », terrain miné où s'affrontent Éros et Thanatos, analgésique versus dépossession.

Aménorrhée bouscule. Secoue. Griffes. Rien ici n'est atténué. Les scènes de violence sont d'une intensité révoltante, les dialogues tendus comme des cordes prêtes à rompre et les images, d'une puissance symbolique inouïe. Nonobstant, jamais la violence n'est gratuite, cette dernière est, en fait, un outil de dévoilement, d'éveil. La littérature, chez Sarah Haïdar, est une torche dans la nuit, pas un ornement superficiel.

Le roman dénonce la violence faite aux femmes — physique, symbolique, conjugale — et met en lumière l'illégalité dangereuse de l'avortement, la remise en question de l'assignation maternelle et les ravages de la dépression post-partum. À la croisée de la fiction et de l'engagement, ce roman pose des questions aussi urgentes que légitimes. En dénonçant la banalisation de la misogynie, l'autrice confronte le lecteur à « la réalité des féminicides », d'autant plus que le récit s'achève sur cette note tragique. Sarah Haïdar questionne ainsi les structures sociales, culturelles et judiciaires qui permettent à ces crimes de perdurer. Dans ce système sexiste, la justice applique ses règles à géométrie variable : tandis que les hommes peuvent être pardonnés, les femmes, elles, sont implacablement sanctionnées.

UNE ŒUVRE COUP DE POING, ENTRE LUCIDITÉ ET RÉVOLTE

Encore que l'avortement soit illégal dans ce récit, cette pratique s'effectue clandestinement, avec le consentement des femmes concernées. L'interdiction ne suffit donc pas à faire disparaître ce choix ; elle la rend simplement plus dangereuse. Enfanter n'est, par ailleurs, jamais présenté comme un geste allant de soi. Loin d'être une évidence biologique ou une vocation naturelle, l'acte de mettre au monde devient un enjeu fort problématique.

En évitant toute complaisance, Aménorrhée s'inscrit dans une littérature de combat qui ne cherche ni le consensus ni le confort du lecteur. Il oblige à penser et à

faire face. Dans cette arène, les voix étouffées se répandent comme une tâche d'huile. Poème, colère, mutinerie : un roman nécessaire.

Le roman ne propose pas de solutions magiques. Il n'endort pas avec des utopies. Sarah Haïdar opte pour la lucidité, le courage de regarder l'ennemi sans ciller. Et pourtant, dans cette nuit oppressante, une lumière persiste, à juste titre, c'est celle des féministes qui n'abdiquent jamais. Malgré la toute folie du monde et le retour perpétuel du même, leur lutte demeure, nécessairement, permanente.

L'un des grands mérites du roman, c'est d'éviter les raccourcis manichéens. Les hommes ne sont pas réduits à des caricatures. Tous, à leur manière, sont happés par l'engrenage d'un patriarcat tentaculaire, qui les broie autant qu'il aliène : « Vous savez docteur, j'aime les hommes [...] Vous voyez, le petit garçon qui ne demandait qu'à vivre tranquillement sa peur, d'en jouir même, sous l'étreinte rassurante de la mère, n'a jamais disparu. Il a mué en monstre rancunier et taiseux, capable des pires massacres pour ne pas se faire sermonner ». Avec Aménorrhée, Sarah Haïdar ne se contente pas d'écrire, elle tranche, elle exhume, elle fait tomber les masques. Son roman s'inscrit avec force dans une tradition de « littérature combattante », militante, qui n'a que faire du confort du lecteur. Elle ne cherche ni le consensus, ni l'adhésion. Elle exige. Elle dérange. En refusant toute forme de mollesse, elle fait penser à cette sentence glaçante de Voltairine de Cleyre, célèbre théoricienne anarchiste : « La terre est une prison, le lit conjugal est une cellule, les femmes sont les prisonnières et vous [les hommes] êtes les gardiens ». Mais Sarah Haïdar ne se limite pas à cette affirmation, elle la met en scène, la rend tangible, puis la retourne contre ceux qui voudraient en faire une fatalité.

« Tout était écrit dans le sang, par le sang [...] La rue est rouge de femmes ». «Aménorrhée» est un poème. Une colère. Une mutinerie. C'est un roman qui ne laisse aucune échappatoire. Il oblige à penser, à ressentir, à faire face. Et dans cette arène où les mots saignent, les voix étouffées font tâche d'huile. Un roman choc ? Oui. Mais avant tout, une œuvre nécessaire.

Khalil Aouir

MÉDÉA

Festival de la photographie dédié au patrimoine et traditions populaires

APRÈS LE succès de la précédente édition de la photographie sur la thématique de l'espace urbain, la direction de la culture et des arts de Médéa s'apprête à accueillir le 2è édition de la photographie dédiée au patrimoine et traditions populaires.

La tenue de l'événement qui se tiendra du 19 au 22 août 2025 sous la supervision du wali de Médéa, visant à promouvoir la culture relative à la préservation et à la protection du patrimoine matériel et immatériel que recèle la wilaya. Mais pas seulement, étant donné que l'ob-

jectif recherché est d'immortaliser les lieux et les sites de ce patrimoine qui risquent de disparaître avec l'écoulement du temps ou sous l'effet de l'activité anthropique.

Par le biais des objectifs de leurs appareils, les photographes peuvent aussi révéler leur talent et offrir de nouvelles appréciations et « lectures artistiques et anthropologiques nouvelles de la culture populaire, permettant la constitution d'une source archivistique visuelle qualitative sur la mémoire de la ville de Médéa ».

La constitution d'une source archivistique

visuelle est de nature à permettre au citoyen de la ville de se réapproprier la « relation intime avec les lieux de souvenir et leur patrimoine culturel et cultuel » hérité des différentes époques historiques passées.

Ainsi, le 2è festival de la photographie est une occasion qui s'offre aux professionnels d'immortaliser les lieux mais également la richesse de la mémoire collective à partir de sources variées sur le quotidien des citoyens, les us et coutumes locales, les plats et traditions culinaires, les rites et les fêtes, etc.

Dans cet objectif, la photographie est de restituer tous ces pans du patrimoine populaire propre à la ville millénaire et ancienne capitale de la province du Titteri dans « ses profondeurs humaines et sociologiques ». Rappelons que le 1er festival de la photographie urbaine a servi de « cadre pour la promotion du tourisme culturel et la valorisation du patrimoine local » et contribuera à saisir « l'aspect urbain distinctif propre à la wilaya de Médéa, en particulier son côté mauresque qui prévaut dans l'architecture de certains bâtiments ».

Nabil.B



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL
D'INFORMATION**

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :

(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe
Presse et Communication au
capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur
de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
• POUR VOTRE PUBLICITE
S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité » Agence ANEP 01, Avenue
Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax (020) 05.11.48

(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed
Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa

Bejaïa : Centre Commercial
SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



BIEN-ÊTRE

En cas de chaleur et d'exposition prolongée au soleil, le corps régule moins bien sa température et il y a un risque d'insolation.

Insolation : symptômes, durée, que faire, le lendemain ?

Exposition prolongée au soleil, forte chaleur, déshydratation... Et c'est l'insolation ! Les signes d'une insolation sont la conséquence directe des effets du soleil sur la tête. Pour faire baisser la température du corps, il est nécessaire d'avoir les bons réflexes et de réagir rapidement.

Quelle est la définition d'une insolation ?

Une insolation définit l'ensemble des symptômes survenant au cours d'une exposition trop longue aux rayons du soleil, sans protection. L'organisme est pourvu de mécanismes permettant de contrôler sa température interne et de la maintenir de façon constante autour de 37°C. L'hypothalamus tient un rôle essentiel dans cette régulation. C'est une petite glande située dans la boîte crânienne, qui gère la stabilité de la température corporelle, la sueur et la sensation de soif. En cas d'effort musculaire exagéré, générateur de chaleur, ou d'exposition à des chaleurs trop importantes durant une trop longue période, les mécanismes de compensation peuvent être dépassés. Une augmentation de la température du corps apparaît alors, appelée hyperthermie, à l'origine de l'insolation. Dans les cas extrêmes, cela peut atteindre l'hyperthermie maligne, potentiellement mortelle.

Quels sont les symptômes d'une insolation ?

L'insolation se manifeste par une augmentation de la température corporelle (qui peut monter au-delà de 40°C), des rougeurs, notamment au niveau du visage, des sueurs excessives, des maux de tête, mais aussi des douleurs diffuses, une pâleur avec sensation de mal-être, des crampes musculaires, voire des vertiges, de la diarrhée, des nausées et des vomissements. Elle peut également provoquer une augmentation du rythme cardiaque, de la fréquence respiratoire, et parfois même une confusion ou un évanouissement. Dans les cas graves, des signes neurologiques peuvent apparaître : c'est un signe précurseur d'hyperthermie maligne. Il s'agit alors d'une urgence médicale.

Hyperthermie : signes, à partir de combien, que faire ?

Coup de chaud ou fièvre ? L'élévation de la température jusqu'au seuil de 38°C n'est pas forcément signe d'une pathologie. En cas de fortes chaleurs, il peut s'agir d'une hyperthermie. Définition et mécanismes.

Combien de temps dure une insolation ?

"Une insolation dure généralement quelques heures après l'exposition, le corps est en souffrance du fait de la chaleur" répond Laura Fonteneau, docteur en pharmacie. L'organisme récupère progressivement sa température et récupère en hydratation. "Si l'exposition a duré longtemps et/ou en cas de très fortes chaleurs et/ou en cas de manque d'hydratation, chez des personnes fragiles (pathologie en cours, faible tension, etc), les symptômes peuvent même s'observer le lendemain voire le surlendemain avec des maux de tête, une sensation de fatigue, de faiblesse, des nausées."

Quelles sont les causes et les personnes à risque d'insolation ?

L'insolation survient lors d'une exposition au soleil, de plusieurs heures, sans protection, et sans hydratation suffisante. Les sportifs, les travailleurs manuels exposés à la chaleur, les nourrissons, les personnes âgées, les personnes atteintes d'un handicap ou d'une maladie chronique y sont particulièrement sensibles. Le vieillissement de certaines fonctions diminue les capacités d'adaptation et également la sensation de soif.

Comment est posé le diagnostic d'insolation ?

Le diagnostic d'une insolation est posé sur l'anamnèse et l'observation des symptômes qui se confirment dans le contexte précis d'une exposition prolongée au soleil. Aucun examen complémentaire n'est nécessaire pour faire le diagnostic. Ils peuvent être utiles pour évaluer la gravité de l'insolation, en particulier la déshydratation.

Faut-il consulter si on fait une insolation ?

Une insolation sans troubles de conscience ni difficultés à la réhydrata-

tion ne nécessite pas forcément de consultation. Si les maux de têtes sont trop importants, si les vomissements sont abondants, et/ou accompagnés de troubles de la conscience, la consultation médicale est urgente, surtout chez l'enfant.

Comment soigner une insolation ?

Une insolation ne doit jamais être négligée, du fait de sa potentielle évolution vers des troubles graves. Elle nécessite l'utilisation immédiate de tous les moyens permettant de faire baisser la température corporelle. Il faut refroidir la personne. Pour ce faire, il faut tout d'abord pratiquer des gestes simples comme : allonger la personne dans un endroit ombragé et frais, lui faire boire de l'eau abondamment, lui mouiller les membres et la tête. l'asperger d'eau froide. Une fois la température redescendue, le

sujet est hors de danger.

La prise de paracétamol peut soulager les maux de tête.

Dans des cas particulièrement graves, une hospitalisation est nécessaire, pour une réhydratation par voie intra-veineuse. Quoi qu'il en soit, la surveillance doit être rapprochée durant les premières heures, surtout dans le cas d'un enfant ou d'une personne âgée.

Quels conseils pratiques pour éviter l'insolation ?

L'exposition au soleil ne doit jamais être prolongée. Les moyens de protection sont indispensables et nombreux : port d'un chapeau ou d'une casquette pour protéger la tête du soleil, humidification de linges pour les nourrissons pour mouiller la nuque, hydratation suffisante : proposer régulièrement à boire aux enfants ne pas attendre des sensations de chaleur avant de se mettre à l'ombre

Mal de tête (céphalées) : comment le soulager ?



Des milliers de personnes souffrent régulièrement de maux de tête ou céphalées. Plus ou moins intenses, de durée variable, ces douleurs peuvent être très handicapantes au quotidien. Quelle est la définition du mal de tête ?

Une céphalée désigne une douleur ressentie au niveau de la boîte crânienne. Dans la majorité des cas, il s'agit de maux de tête dites "primaires". Ils regroupent les migraines, les céphalées de tension et l'algie vasculaire de la face. "Les céphalées de tension sont les plus fréquentes au sein de la population et les moins douloureuses".

Les migraines en revanche peuvent réellement nuire à la qualité de vie." Ce type de mal de tête est circonstanciel ; il est le plus souvent engendré par un effort physique, une situation de stress, une fatigue, une tension musculaire, etc. Les maux de tête "secondaires" peuvent

quant à eux être le résultat de dysfonctionnements bénins (sinusite, infection virale) ou plus graves (hypertension artérielle, tumeur cérébrale). Par ailleurs, selon la Société française d'étude des migraines et céphalées, "20 % des crises de migraine s'accompagnent d'une aura". Une aura désigne les symptômes neurologiques, visuels le plus souvent, qui précèdent le mal de tête.

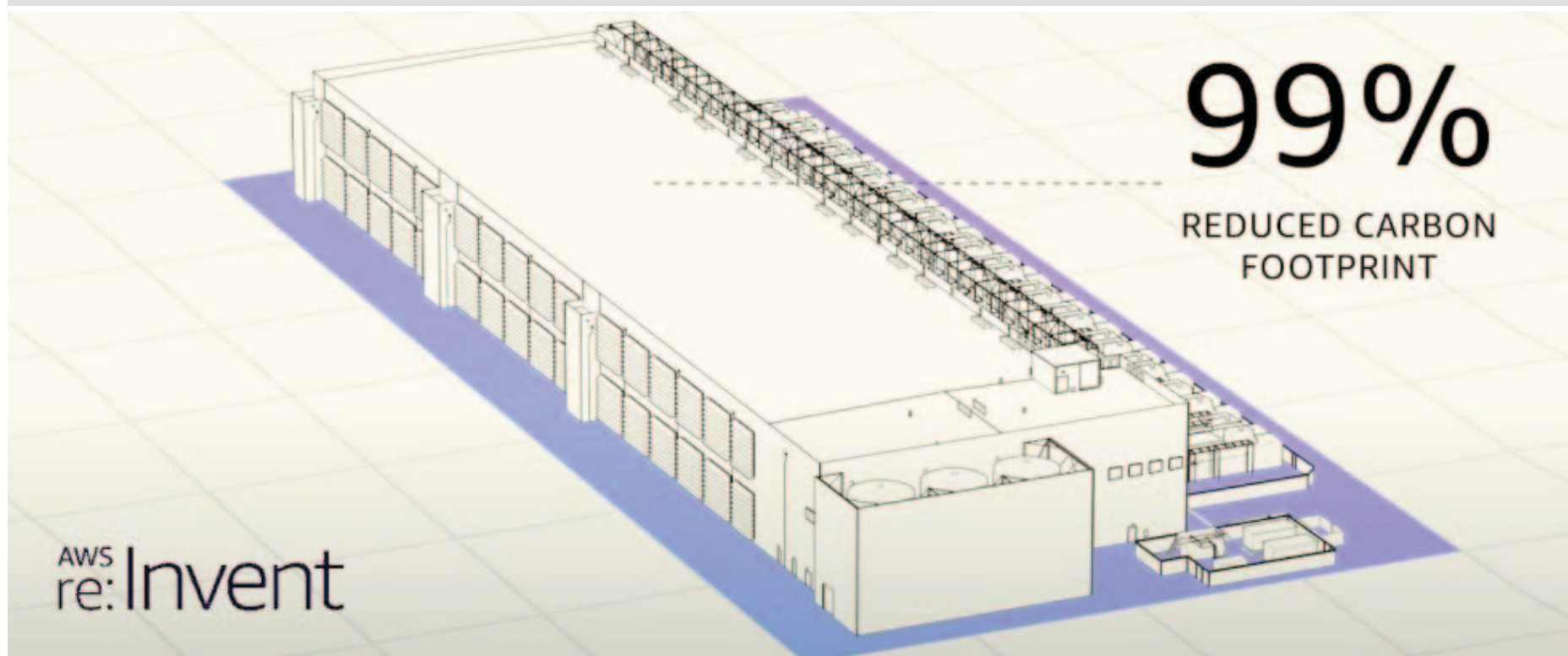
Quels sont les traitements naturels ?

Les traitements médicamenteux sont parfois couplés à des thérapies naturelles, telles que la sophrologie ou l'acupuncture, qui peuvent offrir un réel soulagement aux personnes qui y sont réceptives.

Côté phytothérapie :

La tisane de grande camomille, dont les fleurs ressemblent à des marguerites, est connue pour son efficacité dans le traitement préventif de la migraine. La parthénolide qu'elle contient aurait des vertus anti-inflammatoires.

L'écorce de saule blanc possède quant à elle des vertus antalgiques, efficaces contre tous types de douleurs. Elle est ainsi utilisée pour soulager les maux de tête ainsi que les crises de la migraine. Le saule blanc contient de l'acide salicylique, molécule utilisée à l'origine pour fabriquer l'aspirine.



Frugalité, liquid cooling, IA... AWS optimise l'infrastructure de ses datacenters avec un PUE à 1,04 !

En préliminaire à sa conférence « Re:Invent 2024 », AWS annonce avoir atteint les 100% d'énergie renouvelable dans ses datacenters et veut y généraliser le refroidissement liquide.

AWS:Reinvent 2024 débute aujourd'hui avec sa traditionnelle et très attendue pluie d'annonces et innovations Cloud. Et pour nous mettre l'eau à la bouche, le cloud d'Amazon veut afficher un visage plus éco-responsable avec quelques annonces phares.

Tout d'abord, AWS confirme avoir atteint 7 ans avant sa deadline « 2030 » son objectif d'atteindre 100% d'énergie renouvelable dans la consommation électrique de ses opérations.

Par ailleurs, AWS a pour la toute première fois publié les chiffres PUE de ses datacenters (Power Usage Effectiveness), et ils sont bien meilleurs que les prédictions des analystes. En 2023, AWS a atteint un PUE global de 1,15 (pour l'ensemble de ses datacenters) avec même un PUE à 1,04 pour ses dernières régions cloud les plus efficaces !

Mais surtout, AWS a annoncé une série de changements majeurs dans la conception de ses datacenters et de ses infrastructures cloud. Notamment, l'hyperscaler va généraliser le refroidissement liquide sur tous ses serveurs IA (et d'autres machines) que ces derniers soient animés par ses propres

accélérateurs Trainium 2 ou par ceux de NVIDIA (à l'instar des nouvelles machines animées par les superchips GB200). « AWS a développé de nouvelles solutions de refroidissement mécanique offrant un refroidissement configurable « liquid-to-chip » dans ses centres de données nouveaux et existants » explique l'hyperscaler.

Par ailleurs, AWS utilise désormais une IA maison pour optimiser l'emplacement des racks au sein même de ses datacenters et aurait déjà obtenu des gains d'efficacité de l'ordre de 12%.

Enfin, AWS annonce avoir à la fois mis à jour ses systèmes de contrôle et simplifier la distribution électrique au sein de ses datacenters.

« Les dernières améliorations apportées à la conception des datacenters d'AWS comprennent une distribution électrique simplifiée et des systèmes mécaniques, qui permettent une disponibilité de l'infrastructure de 99,9999 %. Les systèmes simplifiés réduisent également de 89 % le nombre potentiel de racks pouvant être affectés par des problèmes électriques » assure un communiqué publié par AWS.

D'autres améliorations dans le design des datacenters permettent à « l'infrastructure d'AWS de se révéler 4,1 fois plus efficace qu'une infrastructure on-premises. Lorsque les charges de travail sont optimisées sur et pour AWS, l'empreinte carbone qui leur est associée peut-être réduite jusqu'à 99% » ajoute l'hyperscaler.

Parmi ces améliorations, AWS a instauré un nouveau système de refroidissement, intégrant une architecture mono-face et des capacités de refroidissement liquide, qui permet une réduction de 46% de la consommation énergétique mécanique en période de pointe, tout en maintenant une consommation d'eau stable par mégawatt. Sur le plan structurel, AWS repense la construction même de ses infrastructures. L'utilisation de matériaux bas carbone et l'optimisation de la conception permettent de réduire de 35% l'empreinte carbone du béton par rapport aux standards de l'industrie.

Cette approche s'accompagne d'une réduction globale de l'utilisation d'acier dans la construction.

Enfin, les efforts écologiques s'étendent également aux systèmes de secours, avec

l'adoption progressive du diesel renouvelable pour les générateurs de backup.

Ce carburant biodégradable et non toxique réduit jusqu'à 90% les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de son cycle de vie comparé au diesel fossile.

Cette transition est déjà effective en Europe et en Amérique.

« AWS continue d'innover sans relâche dans son infrastructure pour créer le cloud le plus performant, résilient, sécurisé et durable pour les clients du monde entier », explique Prasad Kalyanaraman, vice-président des services d'infrastructure chez AWS.

« Ces capacités de datacenter représentent une avancée importante avec une efficacité énergétique accrue et une prise en charge flexible des charges de travail émergentes. Mais ce qui est encore plus excitant, c'est qu'ils sont conçus pour être modulaires, ce qui nous permet de moderniser notre infrastructure existante par le refroidissement liquide et l'efficacité énergétique afin d'alimenter des applications d'IA générative tout en réduisant notre empreinte carbone ».

Tech Index 2024 : La Tech mondiale reste optimiste malgré les contextes très incertains



L'INDICE technologique 2024 (Tech Index) de DLA Piper révèle une surprenante confiance du secteur tech mondial, y compris dans les entreprises européennes, malgré un contexte économique et géopolitique très incertain.

Publié tous les deux ans, l'indice de confiance de la Tech de DLA Piper s'internationalise en 2024. Celui-ci cherche à analyser et mesurer les perspectives et tendances du secteur technologique. Une internationalisation qui lui permet d'atteindre un niveau historique de 71 points,

dépassant le précédent record de 68. Cette tendance positive se manifeste particulièrement en Amérique du Nord, en Amérique latine et en Afrique, tandis que le Moyen-Orient, l'Europe et l'Asie-Pacifique affichent un optimisme plus modéré mais tangible de 68 points.

Les perspectives de croissance s'avèrent en effet encourageantes : deux tiers des entreprises interrogées anticipent une augmentation de leur chiffre d'affaires sur les 12 prochains mois, dont plus d'un tiers table sur une progression supérieure à 6%.

L'IA au cœur de cette dynamique

L'intelligence artificielle émerge comme le moteur principal de cette dynamique optimiste, avec 63% des répondants qui l'identifient comme leur priorité stratégique. L'Europe se distingue particulièrement sur ce point, 72% des organisations européennes plaçant l'IA au cœur de leur développement. Une IA jugée essentiellement par les européens d'abord comme un levier d'efficacité et productivité, un moyen de gagner en flexibilité et un outil d'aide à la prise de décisions plus éclairées. Mais une IA qui inquiète sur ses coûts

de mise en œuvre et qui interroge surtout les européens sur ses impacts sur l'emploi, sur son ROI, sur les défis de conformité alors que les autres régions d'y mondent y voit davantage des défis de sécurité et de confidentialité, des défis éthiques ou des résistances au changement.

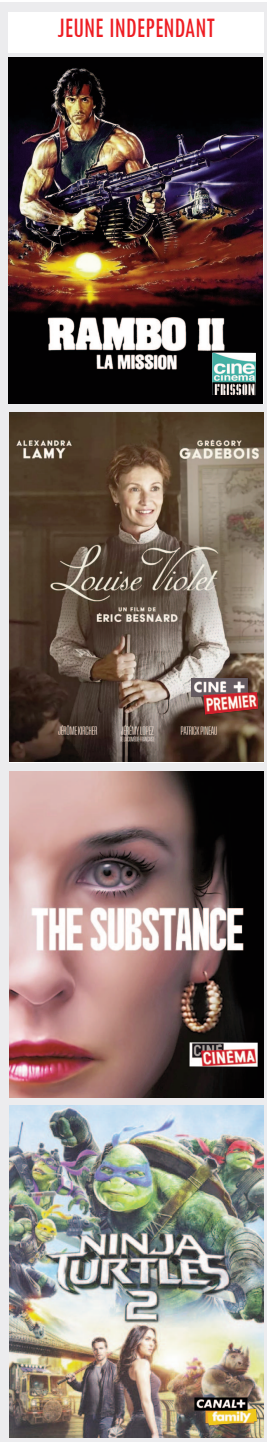
Une cybersécurité à l'agenda mais pleine de paradoxes

Autre sujet phare, la cybersécurité tient une place privilégiée aussi bien dans le rapport que dans l'agenda des entreprises. Le rapport DLA Piper 2024 révèle un paradoxe dans l'approche des entreprises face aux cybermenaces. Alors qu'une majorité des organisations affiche une confiance marquée dans leurs dispositifs de protection, l'analyse approfondie dévoile des fragilités structurelles préoccupantes et révèle qu'en pratique beaucoup n'ont pas encore mis en place des mesures clés, telles que des évaluations régulières des risques ou des stratégies robustes de gestion des incidents.

Cette dichotomie se manifeste particulièrement dans le décalage entre perception et réalité opérationnelle. Si 79% des entreprises ont désigné un responsable dédié

aux incidents cyber, seules 75% disposent effectivement d'un plan d'action formalisé. Cette situation traduit un optimisme potentiellement excessif face à des menaces en constante sophistication.

Pour les rapporteurs, l'évolution du cadre réglementaire, notamment avec l'introduction de directives comme NIS2 en Europe et CIRCIA aux États-Unis, pousse néanmoins les organisations vers une approche plus structurée. La cybersécurité s'intègre progressivement aux stratégies de transformation numérique, dépassant son statut initial de simple centre de coût pour devenir un véritable investissement stratégique. Cette mutation s'accompagne d'une prise de conscience croissante : la conformité réglementaire, au-delà des contraintes qu'elle impose, constitue un catalyseur d'innovation et de résilience organisationnelle. 75% des participants considèrent l'environnement réglementaire actuel comme favorable à la croissance. Toutefois, l'écart persistant entre la confiance affichée et le niveau réel de préparation des entreprises souligne l'urgence d'un renforcement substantiel des dispositifs de protection.



télévision

PROGRAMME DU JOUR		
21h00	Jeu - France 2025 10 sur 10, combien tu te mets ?	TF1
21h00	Divertissement - France 2025 Fort Boyard	2
21h00	Série policière - Etats-Unis 2024 The Rookie : le flic de Los Angeles	6
21h00	Cinéma - France 2024 Sous écroux	CANAL+
20h50	Série humoristique France La petite histoire de France	W9
20h50	Film d'action Etats-Unis - 1985 Rambo II : la mission	CINE + FRISSON
21h00	Téléfilm dramatique France - 2023 Respire	6ter
21h00	Drame historique - France 2024 Louise Violet	CINE + PREMIER
21h00	Open de Memphis Golf : Open de Memphis Saison 2025	CANAL+ SPORT
21h00	Film d'horreur Etats-Unis - 2024 The Substance	CINEMA
20h50	Film d'action Etats-Unis - 2016 Ninja Turtles 2	CANAL+ family
21h10	Série policière Etats-Unis - 2009 Hercule Poirot	TMC



Série policière (Etats-Unis 2024)
Saison 1 - Épisode 1/2

Mister Spade

Philippe est parvenu à récupérer l'enfant et entend l'échanger contre une forte rémunération. En attendant, il s'installe dans l'ancien appartement de sa mère en compagnie de Gazala. Teresa décide de ne plus cacher les sentiments qu'elle éprouve pour Henri qui veille sur elle continuellement. Sam découvre des micros dissimulés derrière plusieurs tableaux de son salon. Il tend un piège à ceux qui l'espionnent pour les obliger à se découvrir.

20h00
Justice (France 2024)
Saison 1 - Épisode 1/2

Dale l'infiltré

Au début des années 90, Washington DC fait partie des villes les plus meurtrières des Etats-Unis. A quelques rues de la Maison Blanche, les gangs se livrent une guerre sanglante pour le contrôle du trafic de drogue. Plus de 400 personnes sont ainsi tuées par balles chaque année et des milliers d'autres blessées. Pour combattre les réseaux criminels, la police met en place des unités d'agents infiltrés. L'agent Dale Sutherland fait partie de ces policiers.

HORAIRES DES PRIÈRES	A N N A B A					CONSTANTINE					A L G E R					O U A R G L A					C H L E F					M O S T A G A N E M					O R A N				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	04:03	12:34	16:21	19:28	20:59	04:10	12:39	16:25	19:36	21:02	04:23	12:53	16:40	19:48	21:17	04:30	12:44	16:24	19:31	20:53	04:32	13:00	16:46	19:54	21:22	04:38	13:05	16:51	19:58	21:27	04:41	13:08	16:53	20:01	21:29

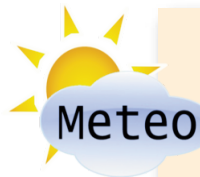
LE JEUNE

N° 8257 — SAMEDI 9 AOÛT 2025

INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net



Maximales

Minimales

Alger	29°	21°
Oran	28°	21°
Constantine	37°	19°
Ouargla	39°	25°

DÉFENSE NATIONALE

L'Algérie renforce son bouclier aérien

Face aux mutations profondes du champ de bataille moderne, la maîtrise de l'espace aérien est devenue un impératif stratégique pour la défense et la souveraineté nationales. C'est ce qu'a indiqué, jeudi dernier, le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), lors de l'inauguration du nouveau siège du commandement des Forces de défense aérienne du territoire (CFDAT).

Dès l'ouverture de son allocation, le chef d'état-major de l'ANP a replacé cet événement dans un contexte mondial en rapide évolution, marqué par des transformations radicales des modes et des théâtres d'opérations. Il a, d'emblée, affirmé que «la nature et le champ de la bataille moderne ont connu des mutations profondes à l'aune des défis imposés par les nouveaux instruments de guerre, où l'espace aérien se place aux premiers rangs de la scène des opérations et constitue, désormais, en tant que donnée opérationnelle, l'un des facteurs clés pour remporter les guerres et pas seulement les batailles».

Pour le général d'armée, cette évolution stratégique est sans équivoque : la maîtrise du ciel n'est plus seulement un avantage tactique, elle est désormais une condition sine qua non pour garantir la défense nationale. Les menaces contemporaines se complexifient, se diversifient et se perfectionnent à un rythme sans précédent, définissant les priorités militaires à l'échelle planétaire.

Le chef d'état-major a détaillé la nature des risques qui pèsent sur les espaces aériens dans un environnement géopolitique marqué par une accélération fulgurante de la technologie militaire. «Les guerres modernes connaissent l'émergence de menaces aériennes sophistiquées, variées et sans précédent, aéronaves de 4^e et 5^e génération, drones de petite dimension volant à basse altitude



Saïd Chanegriha au siège du CFDAT.

et difficiles à détecter, ainsi que des missiles de différentes portées. Autant de facteurs qui posent de sérieuses problématiques, même aux armées les plus puissantes», a-t-il averti.

Dans ce contexte, le rôle confié aux Forces de défense aérienne du territoire prend une dimension stratégique déterminante pour la protection de la souveraineté nationale.

En outre, le général Chanegriha a exhorté les cadres et personnels à prendre la pleine mesure de leur mission, assurant qu'«il appartient au commandement, aux cadres et aux personnels des Forces de défense aérienne du territoire de saisir la lourde responsabilité qui leur incombe, notamment en réunissant les conditions nécessaires, en veillant au contrôle permanent et rigoureux de notre espace aérien et en optimisant la disponibilité opérationnelle des composantes de nos forces, de manière à

atteindre l'objectif de dissuasion».

Derrière ses propos transparaît la conviction que la dissuasion ne repose pas uniquement sur la puissance de feu ou la technologie, mais aussi sur la capacité à rester prêt en permanence, à anticiper et neutraliser toute menace avant qu'elle ne se concrétise.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de hautes autorités militaires, du commandant des Forces terrestres, des commandants de forces, du commandant de la Garde républicaine, du commandant de la Gendarmerie nationale par intérim, du commandant de la 1^{re} région militaire, ainsi que des chefs de départements et directeurs centraux de l'état-major de l'ANP et du ministère de la Défense nationale.

Accueilli par le général major Abdelaziz Houam, commandant des Forces de défense aérienne du territoire, le général d'armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du chahid colonel Benali Boudghène, dit Lotfi, figure emblématique de la lutte de libération nationale, dont le nouveau siège porte le nom. Ce baptême symbolique rappelle que l'ANP s'inscrit dans la continuité du serment des martyrs, conciliant héritage historique et exigences modernes de défense. Après un exposé détaillé sur la réalisation et les capacités du nouveau siège, le chef d'état-major a inspecté les infrastructures, conçues pour offrir aux personnels du CFDAT des

conditions optimales dans l'accomplissement de leurs missions. L'ensemble a été pensé pour allier performance opérationnelle, ergonomie et adaptation aux dernières avancées technologiques.

S'adressant aux cadres du CFDAT et, à travers eux, à toutes les unités via visioconférence, le général d'armée a exprimé sa satisfaction, soulignant : «Je tiens, en cette heureuse occasion, à exprimer ma réjouissance de présider, aujourd'hui, la cérémonie d'inauguration du nouveau siège du commandement des Forces de défense aérienne du territoire, et de rencontrer, de nouveau, les cadres et les personnels de ces forces auxquelles nous portons un intérêt majeur, au regard de la nature et de la spécificité des missions vitales dont elles sont investies».

A l'issue de son intervention, il a donné des instructions pour préserver cet édifice, intensifier les efforts et rester à la hauteur de la réputation de l'ANP. Ces directives s'inscrivent dans une vision stratégique efficace, celle de développer en continu les capacités de défense, garantir l'intégrité de l'espace aérien national et maintenir une vigilance active face à toutes les menaces. Il a assuré qu'en tant que véritable outil opérationnel ancré dans la modernité, ce nouveau siège incarne plus que jamais l'engagement indéfectible de l'Algérie à défendre chaque parcelle de son ciel.

Sihem Bounabi



LUTTE CONTRE LE CRIME ET LE DÉLIT À TIZI OUZOU

140 personnes présentées devant le Parquet en juillet

DANS le cadre de la lutte contre les faits criminels et délictuels à Tizi Ouzou, les services de police ont réussi au cours du mois écoulé à traiter 285 affaires du genre et présenter devant le Parquet 140 individus, dont 19 ont été placés sous mandat de dépôt.

Dans un rapport dressé par les services de sûreté de wilaya, la situation est ainsi présentée : au chapitre des affaires relatives aux crimes et délits contre les personnes, les services de la police judiciaire ont traité au cours de cette période 111 affaires, mettant en cause 120 individus. Et parmi ceux-ci, 25 ont été présentés devant le Parquet dont 4 ont été placés en détention préventive, 8 mis sous contrôle judiciaire, 12 cités à comparaître et 1 laissé en liberté provisoire. Par ailleurs, ces mêmes services de police ont instruit et transmis à l'instance de justice 95 dossiers judiciaires. S'agissant des affaires relatives aux crimes et délits contre les biens, les mêmes services de police ont traité 45 affaires où 53 individus sont mis en cause. Parmi ceux-ci, 21 ont été présentés devant le Parquet, dont 8 placés en détention préventive, 4 cités à comparaître et 9 mis sous contrôle judiciaire. Par ailleurs, ces services de police ont instruit et transmis à l'instance de justice 32 dossiers judiciaires.

Quant aux affaires relatives aux crimes et délits contre la chose publique, le rapport de police fait état du traitement de 129 dans lesquelles il y a eu implication 151 individus. Et parmi ceux-ci, 29 ont été présentés devant le Parquet dont 7 placés en détention préventive, 4 cités à comparaître, 12 placés sous contrôle judiciaire et 6 laissés en liberté provisoire. Sur ce même registre, les policiers ont instruit et transmis à l'instance de justice 122 dossiers judiciaires. Il est à noter également que dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, selon les termes du rapport, 191 opérations «coup-de-poing» ont été initiées durant la période considérée, ciblant 905 différents points. A l'issue de ces dites opérations «coup-de-poing», 6204 individus ont été contrôlés et 85 présentés devant le Parquet pour divers délits, à savoir 18 pour port d'armes prohibées, 21 pour détention de stupéfiants et psychotropes, 23 faisant objet de recherche et 23 pour autres délits.

Saïd Tisseguine

ONU

L'Algérie défend la cause des pays enclavés en Afrique

LE SECRÉTAIRE d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a pris part aux travaux de la table ronde de haut niveau tenue dans le cadre de la Conférence des Nations unies sur les pays en développement sans littoral (PDSL), organisée à Oazza, au Turkménistan. Placée sous le thème : «Tirer parti du potentiel transformateur du commerce, de la facilitation des échanges et de l'intégration régionale au profit des pays en développement sans littoral», cette rencontre qui s'est clôturée hier, a réuni de nombreux décideurs, experts et représentants d'organisations internationales. Intervenant à cette occasion, le représentant algérien a réaffirmé l'engagement de l'Algérie en faveur

d'un ordre économique mondial plus juste et plus équitable. Il a insisté sur l'impératif de renforcer la solidarité internationale à travers un appui technique et technologique accru aux pays enclavés, afin de leur permettre de mieux s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales.

M. Chaïb a par ailleurs mis en lumière les efforts constants de l'Algérie au sein de son environnement régional, notamment à travers son implication dans des projets d'infrastructures stratégiques destinés à désenclaver les pays africains sans accès à la mer.

Dans le même sillage, il a souligné l'importance de la stabilité des marchés mondiaux, en particulier ceux liés aux ressources énergétiques, et rappelé l'engagement de

l'Algérie à contribuer à cet équilibre à travers ses politiques nationales et ses partenariats régionaux. Le diplomate a également évoqué l'organisation prochaine, du 4 au 10 septembre 2025, de la Foire africaine du commerce intra-africain (IATF 2025) à Alger. Un événement d'envergure qui offrira une plateforme exceptionnelle pour mettre en valeur le potentiel économique du continent et stimuler les échanges interafricains.

Les travaux de la conférence ont été marqués par l'adoption de la Déclaration politique d'Oazza, ainsi que par l'entrée en vigueur du Plan d'action d'Oazza (2024-2034), un cadre stratégique adopté par l'Assemblée générale des Nations unies en décembre dernier.

Aymen D.